



ALGÉRIE - POLOGNE
Le ministre polonais des Affaires étrangères entame une visite officielle en Algérie

P. 24

ALGÉRIE - FRANCE
M. Fabius salue la disposition de la Constitution algérienne relative à l'exception d'inconstitutionnalité

P. 24

ALGÉRIE ROYAUME-UNI
L'Algérie a vaincu l'extrémisme grâce à son plan de déradicalisation

P. 24

ÉLECTIONS LOCALES 2017

M. BEDOUI :

Les résultats des ateliers sur l'élargissement des prérogatives des assemblées élues devant le gouvernement prochainement

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui a indiqué, vendredi soir, que les ateliers ouverts par son département au sujet de l'élargissement des prérogatives des assemblées élues étaient «bien avancés» et que leurs «résultats seront bientôt soumis au gouvernement».

P. 4



LOCALES 2017

La presse commente largement les résultats des élections

P. 4

BELAÏD : Les résultats obtenus par le Front Al-Moustakbal sont "très positifs"

P. 5

GHOUL : Les résultats obtenus par l'Alliance TAJ "très honorables"

P. 5

MENASRA : Les résultats du MSP en "nette progression" par rapport aux élections locales de 2012

P. 5

SANTÉ

10 CONSEILS
pour mieux vivre la malvoyance

P. 12-13

CULTURE

ORAN
Un recueil de contes populaires algériens en voie d'édition

P. 17

F  **TBALL**

LIGUE 2 MOBILIS/ MCE EULMA :
Rahmouni
nouveau entraîneur

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LA DROGUE
2 narcotrafiquants arrêtés et saisie de 35 kg de kif traité dans plusieurs régions du pays

P. 3

ENVIRONNEMENT

Visites pédagogiques des écoliers oranais au centre du tri sélectif de Medina J'dida

Un programme pour l'organisation de visites pédagogiques au niveau du centre de tri sélectif de hai (quartier) Medina J'dida au profit des écoliers des trois paliers est en cours d'élaboration entre l'EPIC de gestion des CET d'Oran et la direction locale de l'éducation. Il s'agit d'actions de sensibilisation sur la valorisation des déchets, qui vise à inculquer la culture du tri sélectif aux jeunes enfants, indique la directrice

de l'EPIC CET Oran, Dalila Chellal, ajoutant que le programme des visites s'étalera sur toute l'année scolaire. L'EPIC CET d'Oran a une expérience dans le domaine de la sensibilisation dans les écoles, notamment avec son programme de tri sélectif au niveau d'une cinquantaine d'écoles à Oran, Es Sénia, Bir El Djir et El Kerma, souligne sa directrice, considérant que les résultats "sont plus probants chez les plus jeunes".

AGRICULTURE ET PÊCHE
M. Bouazghi à Mascara

Le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, M. Abdelkader Bouazghi, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Mascara. Le ministre assistera à la cérémonie de célébration du 43e anniversaire de la création de l'Union générale des paysans algériens (UNPA).

CE MATIN À L'ESHR
Rencontre sur l'université et le monde du travail

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Mourad Zemali, prendra part aujourd'hui à partir de 12h30 aux travaux de la rencontre organisée par le bureau international du travail sur le thème "De l'université au monde du travail", au niveau de l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (Ain Benian).

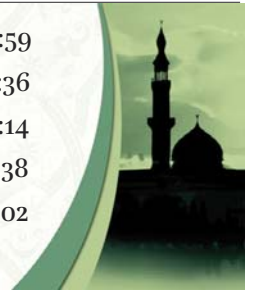
DEMAIN À MASCARA
Commémoration du 185^e anniversaire de l'Allégeance à l'Emir Abdelkader

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera demain 27 novembre dans la wilaya de Mascara, la cérémonie commémorative du 185e anniversaire de l'Allégeance à l'Emir Abdelkader (27 novembre 1930-27 novembre 2017).

Horaire des prières

Dimanche 7 Rabi Rabi al-Awwal 1439

Fajr	05:59
Dohr	12:36
Asr	15:14
Maghreb	17:38
Isha	19:02

CE MATIN AU SIÈGE DU MPA
Conférence de Amara Benyounes

Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), M. Amara Benyounes, animera une conférence de presse ce matin à partir de 10h30 au siège du parti, durant laquelle il reviendra sur les résultats des dernières élections locales.

MARDI AU SIÈGE DE L'ANR
Sahli face aux journalistes

Le secrétaire général de l'Alliance nationale (ANR), le Dr Belkacem Sahli, animera une conférence de presse mardi 28 novembre à partir de 10h au siège national du parti. La conférence sera consacrée à la présentation des résultats des dernières élections locales.

CIC
24^e congrès national de néphrologie

Les travaux du 24e congrès national de la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation, se poursuivent aujourd'hui, au Centre international de conférences (CIC), Abdelatif-Rahal.



Météo

	Max	Min
Alger	16°	07°
Oran	20°	07°
Annaba	16°	10°
Béjaïa	16°	09°
Tamanrasset	26°	08°

FI ESSAMIM

Emission consacrée à «La protection des femmes contre la violence»

L'émission radio hebdomadaire «Li Annikoum», animée chaque dimanche par des cadres de la Sûreté nationale et diffusée sur la Chaîne 1, sera consacrée cet après-midi de 16h à 17h, à la protection de la femme de toute forme de violence.

SEAAL
Suspension de l'AEP dans 4 communes d'Alger

Dans le cadre de la préservation de la bonne qualité de l'eau distribuée, La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), procèdera aujourd'hui de 09h à 16h, au nettoyage d'un ouvrage principal de distribution, ce qui entraînera une suspension de l'alimentation en eau potable au niveau des communes de Bologhine (en totalité), Rais Hamidou (en partie), Hammamet (en partie) et Bab El Oued (En partie). Ces travaux, localisés au niveau de la rue Ali Ouarek, indique la SEAAL dans un communiqué. La remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement dès la fin des travaux. Un dispositif de citernage sera mis en place pour alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers durant ces travaux. SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et H/24.

LE 3 DÉCEMBRE À ORAN
Campagnes de sensibilisation et de prévention contre le sida

La direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran organisera des campagnes de sensibilisation et de prévention contre le sida à partir du 3 décembre, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du sida. Ces campagnes cibleront les espaces et lieux publics à l'instar des places à proximité du marché de Medina J'dida, devant le siège de la DSP et au quartier «Sidi El Bachir» (ex Plateau), ainsi que des dairas dont celles d'Es Sénia et de Oued Tlélat. Il est prévu lors de ces campagnes d'un mois, de prodiguer des conseils en matière de prévention contre le VIH, d'expliquer aux visiteurs les risques de cette maladie. Dans ce cadre, le personnel médical proposera aux visiteurs des différents stands une analyse de sang gratuite, volontaire et confidentielle. A Oran, 146 cas de sida ont été déclarés depuis janvier dernier dont 73 femmes et 10 enfants contre 134 cas et un enfant l'an dernier.

NOUVELLE PROMO OOREDOO
Profitez de 1000 DA d'appels et de 500 Mo de connexion à Facebook pour 100 DA seulement

Ooredoo enrichit ses offres du monde Haya ! avec sa nouvelle promotion «Haya ! 100», valable 1 mois, offrant aux clients des avantages voix et Data inédits pour 100 DA seulement. Disponible à partir du 19 novembre pour ses clients particuliers, souscripteurs à l'offre Haya ! et ses clients Entreprises, «Haya ! 100» leur offre l'opportunité de bénéficier, toute la journée, de 1000 DA d'appels vers Ooredoo et de 500 Mo de connexion à Facebook au tarif exceptionnel de 100 DA. Pour profiter de cette nouvelle promotion, le client n'a qu'à composer le code *151# ou se connecter sur <http://Choof.ooredoo.dz>. Avec sa Promo «Haya ! 100», disponible dans tous les espaces Ooredoo et les points de ventes agréés, répartis à travers tout le territoire national, Ooredoo invite ses clients à profiter pleinement des avantages inédits de son monde «Haya !».

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER : Arrestation de 3 individus pour trafic de drogues et de comprimés psychotropes à Rouiba

Les services de sécurité de la circonscription administrative de Rouiba ont procédé à l'arrestation de 3 suspects impliqués dans un trafic de drogues (cannabis) et de comprimés psychotropes (plus de 500 comprimés), a indiqué hier un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger.

Selon la même source, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité récemment trois affaires qui se sont soldées par l'arrestation de trois (03) suspects qui s'adonnaient au trafic de drogue et à la saisie de 38g de cannabis, 504 comprimés psychotropes et une somme d'argent de 8.000 da.

La police de Rouiba (Est d'Alger) a arrêté un individu qui s'adonnait au trafic de drogues et de comprimés psychotropes après avoir effectué une descente au niveau du stade olympique de Rouiba où le suspect dissimulait sa marchandise.

L'opération a permis la saisie de 80 comprimés psychotropes, une somme d'argent de 5.000 da et des armes blanches. Les éléments de

la sûreté ont également saisi 285 comprimés psychotropes au domicile du suspect, note le communiqué.

Par ailleurs, un autre individu a été arrêté au niveau de la place publique à Rouiba, avec en sa possession de 79 comprimés psychotropes.

Agissant sur informations faisant état d'un trafic de stupéfiants dans un quartier relevant de leur compétence, les agents de la sûreté ont



procédé à l'arrestation du suspect qui avait en sa possession 38g de cannabis, 60 comprimés psychotropes et une somme d'argent de 3.000 da.

Les trois suspects ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné leur mise en détention provisoire, conclut le communiqué.

TLEMCEN : L'importance de l'éducation thérapeutique chez les diabétiques mise en relief

L'importance de l'éducation thérapeutique chez les diabétiques a été mise en relief, hier, à Tlemcen, par les participants aux 12es journées médico-chirurgicales nationales, organisées par le syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSP).

Dans son intervention, Dr. Wafaa Khaldi, du service de médecine interne du CHU de Tlemcen, a affirmé que cette éducation thérapeutique permet aux malades de mieux maîtriser leur pathologie et aider le médecin dans sa tâche, ajoutant que cette même éducation thérapeutique devrait être enseignée aux agents paramédicaux afin d'améliorer la gestion de la maladie et éviter les nombreuses complications du diabète.

Le malade peut, également, améliorer la qualité de sa vie en suivant les conseils du médecin à travers les quatre étapes que sont le diagnostic éducatif, le programme personnalisé, les séances éducatives et l'évaluation des compétences acquises par le patient.

Le malade devant être considéré comme un partenaire à part entière, a-t-elle précisé. Pour sa part, le Dr. Bestaoui, du service de médecine in-

terne de l'EPH Remchi, a mis l'accent sur l'intérêt que doit accorder le diabétique lors de l'utilisation de son glucomètre, comme indiqué dans les séances d'éducation thérapeutique.

Une enquête menée auprès de 90 malades a montré que seulement 10 pour cent ont fait montre d'une adhésion complète dans le traitement de la maladie, a-t-il encore ajouté. La surveillance du taux de sucre chez le diabétique est primordiale, a estimé de son côté le Dr. Bensada, médecin interniste, conseillant une évaluation clinique périodique et paraclinique du patient.

Cette surveillance doit être fréquente tout en évitant toute prise de poids, synonyme d'augmentation du taux de sucre et d'apparition d'autres pathologies liées au diabète.

Cette première session a été clôturée par un débat qui a mis l'accent sur la



nécessité, pour le médecin, de s'adapter au malade, outre l'ouverture, au niveau des services de médecine interne, d'unités d'éducation thérapeutique devant l'importance de cet aspect.

Par ailleurs, entre 250 et 300 médecins spécialistes, membres du comité d'organisation, selon le Dr.

Ain Sebâa Mohamed, président du comité d'organisation, discuteront, lors de ces 12èmes journées d'autres thèmes comme les allergies respiratoires, la tuberculose extra pulmonaire et la HTA.

BORDJ BOU-ARRERIDJ : 243 affaires de violence physique contre les femmes enregistrées depuis janvier dernier (Sûreté)



Pas moins de 243 affaires de violence physique contre les femmes ont été enregistrées à Bordj Bou-Arreridj depuis le début de l'année en cours, a-t-on indiqué hier au cours d'une journée d'étude tenue à l'occasion de la célébration de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Cent quatre-vingt-deux (182) affaires portent sur des cas de coups et blessures faits à des femmes, une sur une agression sexuelle et le reste ont trait à la maltraitance, a indiqué le commissaire de police chargé de la makhadda à la sûreté de wilaya, Mahdi Mohamed, durant la rencontre initiée par l'association Hassiba Benbouali.

"Les services de sûreté œuvrent à combattre ce phénomène et mettent à la disposition des citoyens un numéro vert pour dénoncer pareils cas", a précisé le même officier. Juge au tribunal de Bordj Bou Arreridj, Sara Haouzi a relevé que le législateur algérien a adopté de nouveaux textes visant la protection des femmes mariées et considérant comme délit passible d'une année à trois ans de prison toute violence quelle qu'en soit la durée de l'incapacité causée alors que par le passé, il fallait une durée d'incapacité de 15 jours pour que la violence devienne délit. Un article nouveau, a ajouté l'intervenante, punit d'un an à deux ans de prison le mari qui exerce n'importe quelle forme de contrainte et d'intimidation sur son épouse pour disposer de ses biens et ressources financières.

Une exposition et la projection d'un documentaire sur la violence faite aux femmes sont également prévues au cours de cette journée à la même occasion à la faculté des sciences sociales et humaines de l'université El Bachir El Ibrahim, a indiqué Amina Far, présidente de l'association Hassiba Benbouali.

LUTTE CONTRE LA DROGUE Deux narcotrafiquants arrêtés et saisie de 35 kg de kif traité dans plusieurs régions du pays (MDN)

Deux (2) narcotrafiquants ont été arrêtés vendredi dans plusieurs régions du pays, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, qui ont également saisi 35 kg de kif traité, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la cri-

minalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté, le 24 novembre 2017, (02) narcotrafiquants et saisi (35) kilogrammes de kif traité et 7.020 unités de différentes boissons à, Bordj Bou-Arreridj (5e Région militaire), Blida, Tipaza, Bouira (1e RM), Oran (2e RM) et Biskra (4e RM)», précise la même source. Par ail-

leurs, des Garde-côtes «ont mis en échec à Annaba, Skikda, Oran, Mostaganem et Tlemcen, des tentatives d'émigration clandestine de 125 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Ghardaïa (4e RM), douze (12) immigrants clandestins de différentes nationalités», conclut le communiqué.

APS



ÉLECTIONS LOCALES 2017

Les résultats préliminaires pour les APW

Voici les résultats préliminaires des élections locales 2017 au niveau national pour les Assemblées populaires de wilaya (APW). Source : ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

- Front de libération nationale : sièges obtenus : 711 - taux : 35,48%
- Rassemblement national démocratique : sièges obtenus : 527 - taux : 26,30%
- Harraket Moudjtema Essilm : sièges obtenus : 152 - taux : 7,58%
- Front El-Moustakbal : sièges obtenus : 131 - taux : 6,54%
- Alliance Tajamoua Amel El-Djazaïr : sièges obtenus : 91 - taux : 4,54%
- Mouvement populaire algérien : sièges obtenus : 68 - taux : 3,39%
- Front des forces socialistes : sièges obtenus : 63 - taux : 3,14%
- Front national algérien : sièges obtenus : 51 - taux : 2,54%
- Rassemblement pour la culture et la démocratie : sièges obtenus : 33 - taux : 1,65%
- Indépendants : sièges obtenus : 31 - taux : 1,55%
- Parti des travailleurs : sièges obtenus : 28 - taux : 1,40%
- Front national pour la justice sociale : sièges obtenus : 14 - taux : 0,70%
- Ahd 54 : sièges obtenus : 13 - taux : 0,65%
- Parti de la liberté et de la justice : sièges obtenus : 12 - taux : 0,60%
- Mouvement El-Infatih : sièges obtenus : 11 - taux : 0,55%
- Front national pour les libertés : sièges obtenus : 11 - taux : 0,55%
- Parti Ennouar El-Djazaïri : sièges obtenus : 8 - taux : 0,40%
- Mouvement des nationalistes libres : sièges obtenus : 8 - taux : 0,40%
- Alliance nationale républicaine : sièges obtenus : 6 - taux : 0,30%
- Parti El-Karama : sièges obtenus : 6 - taux : 0,30%
- Parti El-Fadjr El-Djadid : sièges obtenus : 5 - taux : 0,25%
- Parti des jeunes : sièges obtenus : 5 - taux : 0,25%
- Tajamoua Amel El-Djazaïr : sièges obtenus : 5 - taux : 0,25%
- Front de la bonne gouvernance : sièges obtenus : 5 - taux : 0,25%
- Parti national pour la solidarité et le développement : sièges obtenus : 5 - taux : 0,25%
- Alliance El-Feth : sièges obtenus : 4 - taux : 0,20%.

Les résultats des ateliers sur l'élargissement des prérogatives des assemblées élues devant le gouvernement prochainement

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a indiqué, vendredi soir, que les ateliers ouverts par son département au sujet de l'élargissement des prérogatives des assemblées élues étaient «bien avancés» et que leurs «résultats seront bientôt soumis au gouvernement».

En réponse aux questions des journalistes, lors de la présentation des résultats préliminaires des élections locales, M. Bedoui a déclaré que son département étudiait actuellement «des propositions visant à adapter le code communal et de wilaya aux nouvelles valeurs constitutionnelles et à placer le citoyen au cœur du développement local, avec des prérogatives plus larges aux assemblées élues en consécration du nouveau rôle des communes dans les différents domaines de développement, de la décentralisation et de la démocratie participative», précisant que «ces ateliers ouverts au niveau du ministère de l'Intérieur sont à un stade bien avancé et les résultats seront soumis au gouvernement ensuite aux deux chambres du Parlement».

«Les nouvelles assemblées élues diffèrent des précédentes de par leurs missions, rôle et place accordée au citoyen», grâce aux conclusions «du dialogue instauré par le président de la République pour écouter toutes les propositions émanant de la société civile et des partenaires politiques qui ont relevé des dysfonctionnements dans la gestion locale», a affirmé le ministre, ajoutant que «la réponse est aujourd'hui concrète à travers les nouvelles valeurs constitutionnelles et tous les ateliers ouverts qui auront des résultats positifs au service du citoyen».

Évoquant le déroulement de l'opération électorale, le ministre a déclaré que le taux de participation était «très acceptable et supérieur à celui de 2012 et des

dernières législatives», ajoutant que «ces élections sont différentes car elles touchent le citoyen directement dans son quartier et son village». «Le travail de proximité mené par les candidats a donné ses fruits sur le terrain», a-t-il soutenu.

Dans ce même contexte, le ministre a estimé que les quelques dépassements et altérations survenus au cours de l'opération électorale sont «quelque chose de normal, eu égard au grand nombre des candidats en lice au niveau national et à la particularité de ces élections de proximité», affirmant que les mesures qui s'imposent ont été prises pour ces altérations «peu nombreuses» qui «n'ont aucun effet sur les résultats de ce scrutin».

«Nous sommes un Etat d'institutions et les recours doivent être introduits auprès des instances judiciaires et des commissions qui en ont la charge afin que les décisions qui s'y imposent soient prises conformément aux lois de la République», a soutenu M. Bedoui, soulignant que «la force de l'administration algérienne et de ses responsables réside dans le recours toujours aux lois de la République».

Interrogé sur certains dysfonctionnements constatés au



niveau des bureaux de vote, M. Bedoui a expliqué que «les nouvelles mesures relatives au corps électoral et à la révision des centres et bureaux de vote, y compris l'augmentation du nombre des bureaux, a entraîné un transfert d'électeurs vers d'autres bureaux».

Qualifiant la campagne électorale de «réussie, positive et responsable», le ministre a relevé «un vif échange dans les idées» mettant l'accent sur les moyens réunis pour son bon déroulement.

Concernant le taux de 4% de voix obtenus comme prérequis

à la participation des partis politiques aux élections, le ministre a affirmé que cette condition «n'a pas été une entrave», ajoutant que c'est un indicateur positif, étant donné que «le nombre de listes pour les élections des Assemblées populaires communales (APC), a connu une hausse de plus de 10%, soit 1.000 listes».

Quant à la hausse du nombre de candidats libres, M. Bedoui a précisé que «beaucoup de ces candidats étaient dans d'autres partis et même des élus», ajoutant que la particularité des élections locales favorise la candidature de «notables» comme candidats indépendants.

Par ailleurs, M. Bedoui a mis en avant «la nécessité d'étudier et d'analyser le phénomène des bulletins nuls en mettant à contribution les spécialistes en matière politico-sociale et en inscrivant cette question au programme des chantiers ouverts».

Lors de sa conférence de presse, le ministre de l'Intérieur a réitéré le respect des droits des journalistes «consacrés dans les valeurs auxquelles le président de la République attachait du prix» ainsi que des opinions de «beaucoup de jeunes qui utilisent les nouvelles technologies à bon escient, au service de leur patrie et de leur société».

Résultats préliminaires des APC au niveau national

Voici les résultats préliminaires des élections locales du 23 novembre obtenus au niveau national par les formations politiques et les Indépendants, pour les Assemblées populaires communales (APC). Source : ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales, et de l'Aménagement du territoire.

- FLN : 603
- RND : 451
- Front El Moustakbal : 71
- MPA : 62
- Harraket Moudjetam Essilm (HMS) : 49
- FFS : 64
- Alliance TAJ : 31
- FNA : 27
- Indépendants : 35
- PT : 17
- RCD : 37
- PLJ : 9
- El Fadjr El Jadid : 12
- Alliance Ennahda-ELADALA-ElBina : 8

- ANR : 9
- Parti El Karama : 7
- PJ : 3
- AHD 54 : 4
- FNL : 4
- MEN : 2
- Mouvement El Enfatih (ME) : 4
- Alliance El Feth : 4
- UFDS (El-Itihad) : 3
- FNJS : 3
- PRA : 1
- Talaia El Hourriyet (T) : 5
- FMN : 2
- FAN : 2
- PED : 2
- PNSD : 1
- Tadjamoua TAJ : 3
- MJD : 1
- FDL : 1
- UND : 2
- PST : 1

La presse commente largement les résultats des élections

Les quotidiens de la presse nationale parus hier ont largement commenté les résultats des élections locales présentés vendredi par le ministre de l'Intérieur soulignant que cette joute était le signe de «la construction démocratique» et que c'est «l'heure du vrai changement».

«L'heure de vrai changement?», s'est interrogé en Une l'Expression, notant que «le verdict de l'urne est tombé hier pour planter le décor d'une scène politique avec une nette recomposition».

Le même quotidien a ajouté que cette «reconfiguration politique donnera lieu à une nouvelle forme de gestion au niveau local dans un contexte de crise et surtout avec un nouveau personnel politique: près de 60% des élus sont âgés entre 30 et 50 ans et 62% d'entre eux ont un niveau universitaire».

«Les élections locales ne bouleversent pas la scène politique» titre en Une le Soir d'Algérie, relevant que «le processus électoral devant déboucher au choix des membres des Assemblées communales et de wilaya n'aura, comme attendu, pas bouleversé la scène politique».

Pour ce quotidien, «la dualité FLN-RND a sans surprise survécu. Le FLN s'impose une nouvelle fois comme la première force politique suivi du RND, formation dont est issu le premier ministre. Mais l'enjeu de l'élection est ailleurs. Il s'agit de sonder une opinion nationale dans un contexte de crise mais surtout en perspective d'une élection plus décisive,

celle de 2019».

Pour sa part, La Nouvelle république a indiqué que «le vote sanctionne des partis jusqu'à la défaillance, dans les conditions où se sont déroulés globalement le choix des candidats, par des commissions généralement inaptées, illégitimes, ou carrément au service d'intérêt occulte, n'a pas eu lieu».

De son côté, Horizons a indiqué dans son éditorial intitulé «Construction démocratique», que l'Algérie a «vécu jeudi dernier un événement d'une importance politique indéniable», soulignant que «c'est un rendez-vous qui a fait sortir ville et village de leur torpeur. Des candidats dont beaucoup de jeunes et de femmes, sont allés à la rencontre de leur concitoyens pour exposer leurs visions dans le respect mutuel, même si décocher quelque «flèche» ça et là à l'adversaire est de bonne guerre».

Pour sa part, Liberté a relevé dans son éditorial que «moins d'électeurs se sont déplacés au centre de vote. Erreur. Ceux qui pensent que les élections locales sont un rendez-vous peu important se trompent lourdement», ajoutant que «la commune est la structure de base de l'organisation d'un pays dont elle constitue un démemberement primordial».

Le journal El Khabar, quant à lui, a relevé que le taux de participation à ces élections «n'a pas changé» au terme de trois scrutins successifs, soulignant néanmoins une «percée» du RND et le «retour» du FFS, ajoutant que les bulletins nuls étaient enregistrés «fortement».

Pour sa part, El Massa a relevé que les Algériens avaient choisi leur représentants au niveau local dans une «ambiance de fête démocratique», donnant une «belle leçon à ceux qui doutent», car l'enjeu selon ces derniers était d'enregistrer un taux d'abstention dépassant les prévisions pour ainsi «semer le désespoir», mais «les résultats n'ont pas été conforme à leurs pronostics».

El Chaab a indiqué, quant à lui, dans son éditorial intitulé «les locales 2017, le service public est une priorité», que ce scrutin était «un autre rendez-vous important» pour le pays, permettant à travers ses résultats d'avoir une «feuille de route» pour les 5 prochaines années pour la prise en charge des préoccupations du citoyen.

Le même journal a noté «la surprise» créée par le Front El Moustakbal, en réalisant un score de 71 sièges aux Assemblées populaires communales, évoquant les propos du président de cette formation politique qui a souligné que son parti allait s'atteler à plus de travail pour convaincre le maximum de citoyens pour les faire adhérer à son programme.

Le journal El Chourouk a relevé dans son éditorial que le premier et ultime enjeu de ce scrutin, le dernier avant les présidentielles de 2019, était de garantir une participation se situant à un tiers du corps électoral et une large participation des partis, notant que c'est ce qui a été assurée notamment de la part de l'opposition.

ÉLECTIONS LOCALES 2017

Belaïd : Les résultats obtenus par le Front Al-Moustakbal sont « très positifs »

Le président du Front Al-Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a qualifié hier de "très positifs" les résultats obtenus par son parti lors des élections locales, estimant que ces performances auraient pu être "meilleures" sans "l'intervention des agents de l'administration".



"Ce sont là des résultats très positifs qui confirment encore une fois notre statut de troisième force politique du pays. Notre parti présidera des communes importantes à l'image de Boumerdès, Rouiba, Dar El-Beïda, Baraki, Baba-Hacène, Djanet et la ville touristique de Zéralda", a déclaré Belaïd en conférence de presse animée au siège du parti à Kouba (Alger).

Le Front Al-Moustakbal a présenté 803 listes communales sur les 1541 Assemblées populaires communales (APC) que compte le pays et 39 listes de wilayas sur les 48 du territoire national.

Pour Abdelaziz Belaïd, "l'intervention des agents de l'administration était flagrante et nous a privés de remporter plusieurs APC et d'avoir la majorité absolue dans d'autres".

"Ces chiffres sont appelés à augmenter après l'étude des recours par les instances compétentes", prédit le premier responsable du parti, oubliant aussi qu'il pourrait perdre des APC en raison des recours d'autres formations politiques.

Il a saisi l'occasion pour réitérer sa demande d'"élire les membres de la Haute instance indépendante de surveillance des élections, pour avoir la crédibilité de chapeauter les élections du début jusqu'à la proclamation des résultats".

"Nous sommes la première force politique réelle du pays, a-t-il estimé. Le Front Al-Moustakbal est une opposition constructive qui n'a pas acheté ses voix et n'a pas re-

couru au chantage et aux intimidations. Nous continuerons à militer pour une plateforme politique propre afin d'accéder au pouvoir mais pas par n'importe quel moyen", affirmant que son parti "refusait d'être utilisé tout en restant ouvert à toutes les propositions et initiatives sincères émanant de l'opposition ou du pouvoir".

Le Front Al-Moustakbal est arrivé en tête dans 71 communes et a eu 131 sièges au niveau des Assemblées populaires de wilaya (APW), se positionnant derrière le parti du Front de libération nationale (FLN) qui a remporté 603 APC et 711 APW et le Rassemblement national démocratique (RND) vainqueur dans 451 communes (527 sièges APW), selon les résultats préliminaires.

"L'administration n'était pas du tout neutre et son intervention était beaucoup plus importante et visible

que lors des précédents rendez-vous électoraux", a-t-il jugé. "Des représentants de parti ont été carrément empêchés d'assister au dépouillement et au dépôt des procès-verbaux. Notre belle performance ne nous fera pas oublier que les résultats ne reflètent pas parfaitement la réalité ainsi que notre poids réel sur la scène politique".

Ce parti, qui n'a que cinq années d'existence sur la carte politique nationale, a réussi à dépasser des formations politiques dont la création remonte à plusieurs décennies.

"Les médias parlent aujourd'hui de surprise, mais pour nous ce n'est nullement le cas et ces résultats étaient attendus et prévisibles vu le travail de fond effectué et la réaction du peuple qui a largement adopté, là où nous sommes passés, notre discours sincère et réaliste", a poursuivi Belaïd, as-

surant que le parti qu'il présidait était "porteur d'un projet d'avenir".

Répondant à une question relative aux taux de participation et d'abstention ainsi qu'au nombre de bulletins nuls, l'orateur a justifié cette situation par le "manque de confiance". "Le peuple ne fait plus confiance, ce qui explique l'ampleur du + parti blanc+ (bulletins nuls et abstention, ndlr) dans ces élections. Les campagnes et les spots de sensibilisation étaient très défaillants et ont eu l'effet inverse sur la participation. Les discours, parfois très faibles, ont aussi favorisé l'abstention", a-t-il analysé.

Abdelaziz Belaïd a, à la fin, révélé que des décisions "importantes" et des initiatives "innovantes" allaient être annoncées lors du prochain congrès du parti prévu "au plus tard dans 5 ou 6 mois". Les composantes du parti "étudieront, entre autres, la participation à la présidentielle de 2019", informe-t-il.

"Nous comptons adopter des résolutions pour que nos différents représentants passent par des élections préliminaires. On sera le premier parti en Algérie à le faire", a-t-il conclu, en remerciant le peuple pour la confiance et félicitant les candidats de son parti élus au sein des APC et APW.

Menasra : Les résultats du MSP en « nette progression » par rapport aux élections locales de 2012

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelmadjid Menasra a indiqué hier à Alger que les résultats obtenus par sa formation politique lors des élections locales 2017, sont en "nette" progression par rapport aux élections de 2012. "Le Mouvement a décroché 49 communes et 152 sièges aux assemblées populaires de wilaya dans 23 wilayas, un chiffre plus important que celui obtenu aux élections locales de 2012 dans le cadre de l'Alliance (29 communes et 16 wilayas) et ce grâce à la campagne électorale "responsable et de haut niveau" que son parti avait mené sur des questions liées au développement local", a affirmé M. Menasra dans une conférence de presse sur la position du parti concernant les résultats préliminaires des élections locales annoncés vendredi.



Après avoir affirmé que la démarche du MSP visait à permettre aux citoyens de renouer avec l'espoir à travers l'approfondissement du processus électoral, M. Menasra a indiqué que la fraude flagrante qui a entaché les Locales ne peut donner issue à la crise de l'Etat et à celle des communes". La fraude a concerné cette fois les procès verbaux de dépouillement notamment à "Reghaia et Bordj El Kifane (Alger), Maghnia, Tlemcen, Oued Tilat (Oran) et Constantine", a affirmé Menasra qui a ajouté que malgré ces "dépassements", le MSP ne se retirera pas et luttera contre toute forme de fraude au service du citoyen".

"En dépit de ces dépassements, le mouvement continuera à participer aux élections pour consolider la démocratie en Algérie en collaboration avec l'opposition, car le boycott ne servira pas les intérêts du peuple", a-t-il souligné.

Ghoul : Les résultats obtenus par l'Alliance TAJ « très honorables »

Le président de Tajamoue Amel El Zajair (TAJ), Amar Ghoul, a estimé que les résultats obtenus par l'Alliance TAJ (composée de 4 partis) aux élections locales 2017 pour le renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW) étaient "très honorables" pour un parti en construction, soulignant que l'opération électorale "s'est déroulée dans des conditions normales en dépit des dépassements relevés dans certaines communes".



Les résultats obtenus par l'Alliance TAJ aux élections locales 2017 pour le renouvellement des APC et des APW sont "très honorables" pour un parti en construction qui aspire à conforter sa présence à travers toutes les communes et les wilayas du pays lors des prochaines échéances en vue de contribuer au développement local et national, a précisé M. Ghoul lors d'une conférence de presse animée samedi au siège du parti à Alger.

L'Alliance TAJ a obtenu la majorité des voix dans 31 communes et 91 sièges aux APW et le parti TAJ a remporté la présidence de trois (3) communes et cinq (5) sièges aux APW, selon les résultats préliminaires annoncés par le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire.

Mais selon Ghoul, l'Alliance TAJ a obtenu la majorité des voix dans 41 communes, est arrivée première ex aequo dans 200 communes et a remporté 115 sièges aux APW. Des résultats qui placent l'Alliance comme quatrième force politique, a-t-il dit.

Pour le premier responsable de l'Alliance, l'opération électorale s'est déroulée dans des "conditions normales". "On ne saurait remettre en cause sa crédibilité", a-t-il affirmé, appelant toutefois à remédier aux dysfonctionnements et aux comportements honteux des représentants de certains partis ou de certains agents de l'administration publique qui ont privé l'Alliance de ses droits.

M. Ghoul a précisé que son parti avait introduit des recours pour recouvrer ses droits dans le respect des lois de la République.

APS

Quelques chiffres concernant le déroulement du scrutin

Voici quelques chiffres qui concernent les élections locales 2017 de jeudi. Source : ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

- Données générales :
- Corps électoral : 22.883.772
- Bureaux de vote : 55.816 dont 2.892 nouveaux
- Centres de vote : 12.443 dont 267 nouveaux
- Encadrement administratif : 923.234 encadrateurs

- Assemblées populaires communales (APC) :
- Inscrits : 22.883.772
- Votants : 10.579.719
- Taux de participation : 46,93 %
- Suffrages exprimés : 9.490.217

soit 89,70%
- Bulletins nuls : 1.089.502 soit 10,30%

- Assemblées populaires de wilaya (APW) :
- Inscrits : 22.883.772
- Votants : 10.141.639
- Taux de participation : 44,96%
- Suffrages exprimés : 8.653.673 soit 85,32 %

- Bulletins nuls : 1.488.966 soit 14,68 %

- Nombre de sièges pour les APW selon le sexe :
- Nombre de sièges : 2.004
- Hommes : 70 %
- Femmes : 30 %

- Nombre de femmes élues dans les APC : 4.132.

SOUK AHRAS : 62 millions DA pour indemniser les victimes des feux de forêt de 2017

Une enveloppe financière de 62 millions de dinars a été mobilisée dans la wilaya de Souk Ahras pour l'indemnisation des victimes des feux de forêt de la saison estivale de 2017, apprend-on hier de la conservation des forêts.

L'opération portera sur l'indemnisation de 20 agriculteurs dont 6 apiculteurs ayant perdu 2.020 oliviers et 36 autres arbres fruitiers, a indiqué le chef du bureau prévention et lutte contre les incendies et les maladies parasitaires relevant de la conservation des forêts, Ahmed Guerfi, qui a indiqué que l'opération d'indemnisation consistera en la plantation d'arbres confiée à l'Entreprise régionale de génie rural (ERGR).

Les feux de forêts de 2017 avaient dévasté 344,5 hectares de forêts dont 146,7 hectares de pins d'Alep, de chêne-liège, d'eucalyptus et de chênes zen à Ain Zana, Machrouha, Ouled Driss, Ouled Moumène, Lehnanecha et Zaârouria, outre les 109 hectares de chênes verts et 88,7 hectares de broussailles, a rappelé la même source, avant de noter que la superficie brûlée en 2017 a été inférieure à celle de 2016 estimée à 615 hectares.

La forêt occupe 22 % de la superficie de la wilaya et est composée de peuplements de chêne zen et chêne-liège (Machrouha, Ouled Driss et Ain Zana) et de pins d'Alep (Ouled Moumène, Lekhdara, Heddaia, Oulène, Taoura, Zaârouria, Dréa, M'daourouch, Khemissa, Lehnanecha, Tiféeh et Ain Soltane).

ÉCONOMIE Le Royaume-Uni perd sa place de 5^e puissance mondiale

Le gouvernement britannique a reconnu officiellement que le Royaume-Uni a perdu sa place de 5^{ème} plus grande puissance économique, rapportait jeudi le quotidien *The Independent*.

Lors de sa présentation du budget au parlement la veille, le chancelier de l'échiquier, Philip Hammond, a admis que son pays «est devenu la sixième plus grande économie mondiale», rapporte le journal.

Néanmoins, écrit *The Independent*, il y a plusieurs façons de mesurer la taille d'une économie.

Selon les données de la Banque mondiale, classées sur la base du produit intérieur brut pour 2016, le Royaume-Uni a encore facilement dépassé la France avec un PIB de 2.618 milliards de dollars. Mais selon les prévisions du FMI pour 2017, la France est passée à la 5^{ème} place de la liste des plus grandes puissances mondiales, alors que Londres a rétrogradé à la 6^{ème} place.

A noter que les quatre autres pays qui composent le classement sont, dans l'ordre, les États-Unis, la Chine, le Japon et l'Allemagne.

Par ailleurs, M. Hammond note que Londres «reste le premier centre international des services financiers dans le monde et abrite certaines des meilleures entreprises mondiales».

Il a ajouté que son pays occupe aussi une «position dominante» dans un grand nombre d'industries technologiques et numériques qui «formeront l'épine dorsale de l'économie mondiale du futur». «Ceux qui sous-estiment le Royaume-Uni le font à leurs risques et périls», a averti le chancelier.

L'office britannique pour la responsabilité budgétaire (OBR : Office Budget Responsibility) a revu mercredi, à la baisse la croissance économique qui ne devrait pas dépasser 1,5% cette année et 1,4% en 2018.

Il avait auparavant prévu une croissance de 2% pour 2017 et 1,6% pour l'année prochaine.

Un cabinet d'experts britanniques en services financiers (PwC) a quant à lui, prédit que le Royaume-Uni pourrait même rétrogradé à la 10^{ème} place dans la liste des plus grandes économies du monde d'ici 2050.

A noter que M. Hammond a annoncé que le Royaume-Uni prévoit une croissance plus faible jusqu'à la fin de la décennie.

FORUM DES EXPORTATEURS DE GAZ : L'Algérie appelle à plus de vigilance face aux incertitudes du marché gazier

L'Algérie considère que le Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) est appelé à être plus vigilant et à jouer un rôle plus déterminant face aux multiples défis et incertitudes auxquels fait face le marché mondial du gaz, a déclaré vendredi à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie), le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni.

Dans un discours lu au nom du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au 4^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du FPEG, le ministre a relevé tout d'abord que ce sommet a lieu à un moment où la scène énergétique mondiale en général, et gazière en particulier, «traverse une phase cruciale» de son développement, et se doit, en conséquence, de se fixer comme objectif la «préservation des intérêts bien compris des producteurs et des consommateurs» de cette énergie de choix qu'est le gaz naturel.

Le FPEG offre ainsi un espace de concertation et de coopération qui a su, depuis sa création, gagner en maturité dans la mesure, a-t-il poursuivi, qu'il a évolué de manière effective d'une plate-forme de discussion informelle vers une organisation intergouvernementale «connue et reconnue», regroupant aujourd'hui dix-neuf (19) pays exportateurs de gaz issus de tous les continents.

Détenant l'essentiel des réserves mondiales de gaz et une part majeure de la production et des échanges gaziers, les pays du FPEG «mesurent alors tout l'enjeu que représente le gaz naturel dans les relations économiques internationales, et dans la satisfaction des besoins énergétiques du monde», a-t-il souligné.

Les pays de ce Forum ont également «conscience de la nécessité d'assurer une bonne valorisation au gaz naturel», et ce, non seulement parce qu'ils connaissent ses impacts sur leur développement économique et leur progrès social, mais aussi parce qu'il s'agit d'une ressource naturelle épuisable et non renouvelable, selon le ministre.

Dans ce sens, il a rappelé que l'Algérie fut un «pays pionnier» dans le développement du gaz naturel par la construction, à Arzew, de la première unité de liquéfaction et terminal d'exportation commerciale de gaz au monde, il y a plus de cinquante ans.

«Nous demeurons convaincus que le gaz naturel a encore de l'avenir grâce à sa disponibilité, à son accessibilité et au fait qu'il constitue une énergie de choix pour la protection de l'environnement, en particulier de par son rôle complémentaire aux énergies renouvelables», a-t-il soutenu.

A ce propos, il a noté que les projections à moyen et long termes établies par le secrétariat du FPEG le confirment : La part du gaz dans le bilan énergétique mondial est appelée à croître «de manière significative».

L'émergence de nouveaux acteurs accordant une priorité au court terme

Cependant, a-t-il observé, les perspectives gazières auraient pu encore être plus prometteuses si le gaz naturel ne faisait pas face à de nombreux défis et incertitudes.

Ainsi, s'agissant de la demande, il a affirmé que les politiques énergétiques adoptées par de nombreux pays consommateurs avaient une «incidence défavorable» sur la demande de gaz naturel.

Citant l'Europe plus particulièrement, il a constaté que sa demande avait nettement baissé, parfois au profit de sources d'énergie moins propres comme le charbon.



Pour ce qui est de l'offre, l'émergence de nouveaux centres d'approvisionnement et d'exportation, en particulier à partir du gaz de schiste, et la surcapacité résultant d'investissements trop importants par le passé, ont conduit «à un marché excédentaire et à une pression baissière sur les prix», a-t-il indiqué.

«Ceci a été accentué par l'émergence de nouveaux acteurs qui accordent une priorité au court terme au lieu de privilégier une vision à long terme qui caractérise l'industrie du gaz naturel», a-t-il noté.

De surcroît, l'innovation et le progrès technologiques rapides ont eu un «impact significatif» sur toute la chaîne de valeur du gaz naturel, selon M. Guitouni.

En conséquence, il a avisé que ces défis qu'il a évoqués, qu'ils soient liés aux nouvelles sources d'approvisionnement ou à la valorisation des ressources naturelles épuisables et non renouvelables, «devraient nous encourager à être plus vigilants».

Ainsi, il a appelé non seulement à oeuvrer dans le renforcement du FPEG en tant que plate-forme pour le dialogue entre les pays membres, mais aussi à concevoir et à mettre en œuvre, ensemble, des solutions appropriées «pour sauvegarder nos intérêts dans un esprit coopératif».

En effet, a-t-il encore expliqué, l'exemple des évolutions récentes du marché pétrolier est, à cet égard, «plein d'enseignements» qui démontrent, encore une fois, qu'un marché non régulé est «condamné à une instabilité et à une volatilité extrêmes qui ne servent ni les intérêts des producteurs, ni ceux des consommateurs et encore moins les intérêts de l'industrie pétrolière dans son ensemble».

Sur ce point, il a rappelé que l'accord historique d'Alger de septembre 2016 ainsi que la Déclaration de coopération entre les pays membres de l'Opep et les pays producteurs participants non-Opep qui s'en est suivie, «ont permis d'œuvrer à la stabilisation du marché pétrolier pour le bénéfice de tous». Pour toutes ces raisons et forte de cette expérience, «l'Algérie considère que le FPEG est appelé à jouer un rôle plus actif et plus déterminant», a-t-il insisté. Dans ce contexte, il a affirmé que l'Algérie se félicitait des progrès accomplis dans le renforcement des capacités d'étude, de modélisation et d'analyse du FPEG, de l'adoption en 2016 de la stratégie à long terme et, plus récem-

ment, du plan à moyen terme. «Nous gagnerons plus à focaliser nos efforts sur la quantité et la qualité des études et des analyses et également sur la communication, afin de porter haut et fort le message du FPEG», a-t-il renchéri. Abordant la coopération dans le domaine de la technologie, il a avancé que l'évolution récente de l'industrie du gaz naturel, notamment dans le développement du gaz de schiste, avait mis en exergue, une nouvelle fois, «le rôle crucial de la technologie».

Il a ainsi exprimé la satisfaction de l'Algérie quant à la décision de la 19^{ème} Réunion ministérielle tenue en octobre dernier à Moscou de créer le Centre de recherche du gaz du FPEG en Algérie, considérant qu'il s'agit d'une décision «structurante» qui renforcera la coopération entre les pays de ce Forum.

Pour lui, ce Sommet «est une opportunité pour impulser une nouvelle dynamique à notre coopération dans le but, notamment, de mettre à profit les synergies entre pays membres».

Il y a lieu, a-t-il préconisé, d'intensifier les échanges de points de vue, d'expériences et d'expertise, de déployer les leviers idoines pour la promotion des usages de gaz naturel et d'établir un dialogue constructif et fructueux entre les différents acteurs des marchés gaziers.

Le FPEG, a ajouté M. Guitouni, devrait promouvoir «la stabilité et la pérennité de l'industrie gazière» en maintenant «les principes de partage de risques et d'une valorisation juste et équitable pour le gaz naturel».

Favorable aux dialogues et aux échanges, a-t-il soutenu, «l'Algérie soutiendra les efforts du FPEG pour devenir un acteur dynamique et perspicace qui contribue à donner plus de force à nos complémentarités sur les marchés gaziers afin de renforcer nos intérêts économiques mutuels».

Pour rappel, le FPEG est une organisation intergouvernementale créée lors de la 8^{ème} session du Forum informel des pays exportateurs de gaz, tenue en décembre 2008 à Moscou. Il est actuellement composé de 12 pays membres : Algérie, Bolivie, Égypte, Émirats Arabes Unis, Guinée équatoriale, Iran, Libye, Nigéria, Qatar, Russie, Trinidad et Tobago et le Venezuela, ainsi que de 7 pays observateurs : Azerbaïdjan, Irak, Kazakhstan, Norvège, Oman, Pays-Bas et Pérou.

CNUCED

Le progrès des pays les moins avancés passe par l'accès à des services énergétiques modernes

Une étude de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) souligne qu'il est indispensable de développer l'accès à des sources énergétiques modernes adéquates, abordables et fiables pour permettre aux pays les plus pauvres du monde de se libérer du piège de la pauvreté, indique cette organisation sur son site web.

Les 47 pays les moins avancés (PMA) sont en train de prendre un retard considérable par rapport au reste du monde en développement pour ce qui est de l'accès des ménages et des entreprises à l'énergie.

Malgré les progrès importants qu'ils ont réalisés ces dernières années, ces pays devraient augmenter leur taux d'électrification de 350% par an pour atteindre l'objectif mondial de l'accès universel à l'énergie d'ici à 2030.

La réalisation de l'objectif du développement durable n'est pas seulement une question de satisfaction des besoins énergétiques de base des ménages, a déclaré le Secrétaire général de la Cnuced, M. Mukhisa Kituyi, lors de la publication du rapport à Genève.

Pour que l'électrification ait un effet véritablement transformateur sur les économies des PMA, elle doit reposer sur des services d'approvisionnement en énergie modernes qui stimulent la productivité et la production de biens et de services, a-t-il ajouté.

M. Kituyi a souligné que l'utilisation productive de l'énergie est le facteur qui transforme l'accès à cette énergie en développement économique et qui garantit la viabilité économique des investissements d'infrastructure correspondants.

Mais, pour parvenir à ce résultat, il faut aller au-delà de la satisfaction des besoins des ménages et donner un accès qui soit transformateur, c'est-à-dire qui réponde aux besoins des producteurs en leur offrant un approvisionnement énergétique adéquat, fiable et abordable, le même responsable a poursuivi.

Cette relation à deux sens entre l'utilisation productive de l'énergie et le développement économique est très



faible dans les PMA. Plus de 40% des entreprises sont freinées dans leur activité de production par un approvisionnement en électricité inadéquat, peu fiable et trop coûteux.

Chaque mois, les entreprises subissent en moyenne 10 coupures de courant d'une durée approximative de cinq heures chacune, qui leur coûtent environ 7% de leur chiffre d'affaires.

Comparant à d'autres pays en développement, 10% de la population en moyenne n'ont pas l'accès à l'électricité, ce taux reste supérieur à 60% dans les PMA.

En outre, la capacité de la production d'électricité par habitant des PMA ne représente que 8% de celle des autres pays en développement, et à peine 2% de celle des pays les plus riches. D'autres part, la Cnuced souligne que doter les PMA de l'accès universel à l'énergie moderne d'ici 2030 devrait leur en coûter entre 12 milliards de dollars et 40 milliards de dollars par an. Or, pour que l'énergie devienne un vecteur de transformation, les dépenses seront encore plus supé-

rieures. Le montant total de l'aide publique au développement affectée au secteur énergétique s'élève à seulement 3 milliards de dollars par an.

De plus, la plupart des PMA n'ont que peu de ressources intérieures à consacrer aux investissements publics et doivent limiter leurs emprunts pour éviter le surendettement.

L'agence onusienne estime qu'il est grand temps pour les donateurs d'honorer leurs engagements en matière d'aide.

Dans le cadre du Programme d'action d'Istanbul, les donateurs internationaux se sont engagés à allouer au moins 0,15% à 0,20% de leur revenu national à l'aide aux PMA pour la décennie 2011-2020.

Par ailleurs, la Cnuced souligne que les PMA auront besoin d'appui pour exploiter le potentiel des énergies renouvelables telles que l'énergie solaire et l'énergie éolienne.

Un tel appui pourrait être révolutionnaire pour les zones rurales des PMA où 82% des habitants n'ont pas accès à l'électricité.

SUISSE - UE

La Suisse veut débloquer 1,1 milliard d'euros pour les pays de l'Europe de l'Est

Le gouvernement suisse a annoncé jeudi qu'il acceptait de débloquer 1,1 milliard d'euros pour continuer à aider, comme il l'a fait pendant dix ans, les pays d'Europe centrale et orientale membres de l'UE.

Cette «contribution autonome», sur laquelle doit encore se prononcer le Parlement suisse, «correspond à un montant de 1,302 milliard de francs (1,1 milliard d'euros) sur 10 ans», et «est destinée à la réduction des disparités économiques et sociales en Europe, ce qui est dans l'intérêt économique et politique de la Suisse», a expliqué le gouvernement suisse dans un communiqué. L'annonce a été faite par la présidente de la Confédération, Doris Leuthard, au cours de la visite dans la capitale helvétique du président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. «La Suisse montre qu'elle est un partenaire fiable», a réagi le haut responsable européen, pendant une conférence de presse.

Accusé par un journaliste d'être venu chercher un «chèque en Suisse», M. Juncker a assuré : «Je ne suis pas venu à Berne pour recevoir un cadeau.

Les décisions du Conseil fédéral sont unilatérales, souveraines». Depuis 2007, dans le cadre de la contribution à l'élargissement, la Suisse, qui n'est pas membre de l'Union européenne mais appartient à l'Association européenne de libre-échange (AELE), a soutenu financièrement un grand nombre de projets visant à réduire les disparités économiques et sociales dans les pays d'Europe centrale et orientale, entrés dans l'UE en 2004, 2007 et 2013, pour un montant total de 1,3 milliard de francs suisses. Ce programme, accepté par la population suisse à l'occasion d'un référendum en 2006, est arrivé à échéance fin mai 2017. La nouvelle enveloppe de 1,1 milliard d'euros sur dix ans ciblera pour plus d'un milliard la formation professionnelle et le chômage des jeunes tandis que le reste contribuera à «une meilleure gestion des flux migratoires». La Suisse n'est pas membre de l'UE mais elle a établi toute une série d'accords bilatéraux avec Bruxelles. Les relations entre Berne et Bruxelles s'étaient nettement refroidies depuis 2014 après le vote par le peuple suisse d'une initiative contre l'immigration de masse. Cette initiative avait provoqué la colère de Bruxelles qui avait immédiatement réagi en excluant notamment les Suisses du programme d'échange d'étudiant Erasmus.

La situation s'est débloquée depuis que le Parlement suisse a approuvé fin 2016 une version allégée de ce qui avait été voté en février 2014, afin de ne pas froisser l'UE.

INDUSTRIE

Le capital immatériel mondial des produits industriels à 5.900 milliards de dollars

La valeur du capital immatériel dans les articles manufacturés a été estimée à 5,900 milliards de dollars en 2014, selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) publiés sur son site web.

Ce chiffre montre que le capital immatériel (image de marque, dessins et modèles ou la technologie) contribue à près d'un tiers de la valeur des produits manufacturés dans le monde et deux fois plus que les bâtiments, les machines ou d'autres formes de capital matériel, estime cette institution onusienne basée à Genève.

Le capital immatériel établit de plus en plus l'avenir des entreprises.

Il est important pour l'attrait et la fonctionnalité des produits et impacte leur succès sur le marché, souligne le Directeur général de l'OMPI, Francis Gurry.

La propriété intellectuelle est utilisée par les entreprises pour maintenir leur avantage lié à ce capital.

Selon le rapport de l'OMPI, celui-ci a constitué en moyenne 30,4% de la valeur totale des marchandises vendues sur une quinzaine d'années.

Cette part est restée stable depuis dix ans à 31,9%.

Les revenus ont ainsi avancé de 75%. Parmi ce capital immatériel, près de 50% des rentrées viennent des produits alimentaires, des véhicules à moteur et des textiles.

Par ailleurs, le rapport montre que c'est dans le secteur des panneaux solaires que l'innovation technologique a suscité de profonds changements.

Les panneaux solaires, qui étaient des produits hautement spécialisés, sont devenus des produits à faible coût, ce qui exerce une pression sur les producteurs.

Selon les estimations, les prix ont chuté d'environ 80% entre 2008 et 2015.

En particulier, les entreprises ont réduit leurs coûts de



production grâce à des investissements dans des moyens de production plus performants, aux économies réalisées au moyen d'innovations portant sur des processus complémentaires et à une production à grande échelle.

Hausse de la part de marché de la Chine sur les panneaux solaires

Les fabricants chinois ont progressivement augmenté leur part de marché, exerçant ainsi une pression concurrentielle sur de nombreux fabricants traditionnels de systèmes photovoltaïques établis aux Etats Unis ou en Europe, et sur des sociétés établies en Chine, ce qui a entraîné faillites et acquisitions.

En Chine, l'activité de dépôt de brevets continue à se

développer dans ce secteur, notamment avec l'apparition de nouvelles sociétés.

pourtant, la proportion de demandes de brevet chinoises déposées dans d'autres pays pour des panneaux solaires reste inférieure à 2%.

Les smartphones accaparent 35% des premiers dépôts de brevets dans le monde

Sur les smartphones, plus de 40% du prix de vente revient à Apple sur ses produits.

Huawei et Samsung enregistrent eux aussi une marge importante sur leurs modèles de smartphones haut de gamme, malgré des prix à la consommation et des volumes de ventes inférieurs.

Selon l'OMPI, jusqu'à 35% des premiers dépôts de brevets dans le monde sont liés à ce type de marchandises.

Les graphiques pour les applications mobiles contribuent également largement.

Autre exemple, la technologie est aussi élevée pour le café.

Dans ce secteur, l'innovation est même plus importante que les activités touchant de près les consommateurs.

En raison des changements d'habitude de la clientèle, les revenus des producteurs ont triplé et bénéficient notamment aux pays en développement.

La réputation d'une marque et son image permettent aux entreprises de différencier leur offre de celle de leurs concurrents et jouent un rôle important sur tous les segments du marché du café, aussi bien pour le café soluble et torréfié vendu dans les supermarchés que pour les produits à base d'expresso vendus dans les cafés.

EL-TARF : Raccordement au gaz naturel de plus de 300 foyers à Ramel Essouk



Un total de 320 foyers localisés au niveau de la commune de Ramel Essouk, relevant de la daïra d'El Kala El Tarf, ont été raccordés au réseau de distribution publique de gaz naturel, a-t-on indiqué mercredi de la chargée de communication à la direction de la distribution de l'électricité et du gaz (SDE), Chiraz Boulalam.

Inscrite à la faveur du quinquennat 2010/2014, cette opération de raccordement effectué mardi, intervient après une autre similaire ayant profité, il y a près de deux semaines, à 145 foyers situés dans la commune frontalière de Bouhadjar, a indiqué Mme. Boulalam.

Ciblant 621 foyers répartis à travers la daïra d'El Kala pour un montant de 172 millions de dinars, cette opération a été, a-t-on soutenu, favorablement accueillie par les familles bénéficiaires qui ont affiché leur satisfaction de voir leur calvaire prendre fin. L'opération de raccordement a nécessité la réalisation de 1,9 km du réseau de transport ainsi qu'une bretelle de 7,4 km d'un réseau de distribution long de 18,75 km, a-t-on indiqué à la direction locale de l'énergie. Plus de 900 autres foyers, répartis dans les localités de Berrihane, Kous (commune d'El Chat), Bouhellallah, (commune de Ben M'Hidi), Bougous, Bou-tella Abdellah "seront raccordés prochainement" au réseau de distribution de gaz de ville, a-t-on également ajouté de même source.

Le taux de couverture en gaz naturel de la wilaya d'El Tarf a atteint 56%, alors que celui se rapportant à la couverture en électricité est de l'ordre de 96,5%.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES : 5.000 hectares sous pivot réservés à la céréaliculture à Ghardaïa

Une superficie globale de 5.000 hectares sous pivot a été réservée à la céréaliculture, à travers la wilaya de Ghardaïa, au titre de la campagne labours-semailles 2017/ 2018, a annoncé la direction des services agricoles (DSA).

Une surface de 4.500 ha sera commencée en blé dur, 400 ha en orge et 100 hectares en avoine au niveau des exploitations agricoles situées dans les régions de Hassi Lefhal, Hassi Ghanem, Hassi El Garaa et El Meneaa, au sud de la Wilaya, ainsi qu'au niveau de quelques périmètres agricoles à Guer-rara, Berriane et Metlili, a précisé l'ingénieur en chef chargé des statistiques.

La campagne labours-semailles, qui a débuté ce weekend, s'annonce sous de bons auspices dans la wilaya de Ghardaïa, marquée par une hausse «appréciable» de la superficie à emblaver sous pivot, soit une superficie de 5.000 ha consacrée à la céréaliculture, contre 4.196 ha en 2016/2017, a ajouté M. Khaled Djebrit.

La surface sous pivot consacrée à la production céréalière a connu une courbe ascendante, estimée à plus de 400% depuis 2009, passant de 1.150 hectares à 4.196 hectares en 2017, a-t-il fait savoir.

Cette extension de la superficie destinée aux cultures céréalières sous pivot s'est effectuée suite à une sensibilisation permanente sur l'importance d'un tel secteur stratégique menée par les responsables locaux de l'agriculture et à la mise en valeur de nouveaux périmètres agricoles notamment dans la



partie sud de la wilaya, a expliqué le responsable.

Pour garantir une meilleure saison agricole avec des rendements performants, les services de l'agriculture ont entamé des campagnes de sensibilisation au profit des agriculteurs de la région pour leur expliquer l'itinéraire technique et les méthodes d'entretien des cultures céréalières, à travers la

lutte contre les herbes nuisibles et la fertilisation de la terre cultivée, selon la même source.

La wilaya de Ghardaïa, a enregistré, durant la campagne moisson battage 2017, une production de près de 155.000 quintaux de céréales sur une superficie emblavée de 4.196 hectares, avec un rendement de 75 QX/Ha dans la localité de Hassi El Garaa, a-t-on rappelé.

GUELMA : Plus de 1.400 céréaliculteurs bénéficient du crédit R'fig

Un total de 1.419 céréaliculteurs dans la wilaya de Guelma a bénéficié au titre de la campagne agricole 2017-2018, d'un financement, dans le cadre du crédit R'fig, a indiqué mercredi le directeur régional de la banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), Djamel Mansouri.

Le montant alloué aux agriculteurs concernés par ce crédit sans intérêt pour le financement de la campagne labours-semailles et l'acquisition des engrais et semences jusqu'au 22 novembre en cours, a atteint 1.578 milliard DA, a précisé à l'APS le directeur de cette banque.

Pas moins de 291 agriculteurs parmi le nombre global des bénéficiaires de ce crédit, au titre de cette campagne, n'avaient



pas payer leurs créances de la saison 2016-2017, faute de bonne production enregistrée à cause des conditions climatiques non favorables marquées par une sécheresse notamment dans la région Sud-Ouest de la wilaya, a-t-il affirmé.

Les demandes de ces agri-

culteurs pour un crédit R'fig pour la saison agricole en cours ont été étudiées par les services de cette banque "au cas par cas", a-t-on noté, avant que la BADR ne leur accorde un nouveau crédit et un délai supplémentaire pour régler leur situation, selon le même responsable, notant

que cette procédure permettra à cette catégorie d'agriculteurs la préservation de leurs activités.

Le nombre global de fellahs ayant bénéficié de ce crédit a connu avant les derniers jours de la clôture de la campagne labours-semailles "un recul léger", par rapport à la campagne précédente marquée par le recensement de 1.621 agriculteurs qui avaient bénéficié d'un montant de 1,83 milliard DA, a-t-il fait remarquer.

Les dossiers des fellahs désireux de bénéficier de ce crédit sont déposés auprès des guichets uniques répartis sur les communes de Belkhir, de Bouche-gouf, d'Oued Zenati, d'Ain Mekhlouf, de Tamlouka et de Hammam Debagh, a-t-on signalé de même source.

MOSTAGANEM: Un déficit de 34,9 millions DA dans le recouvrement de la taxe d'assainissement

Les communes de la wilaya de Mostaganem accusent un déficit dans le recouvrement de la taxe d'assainissement, estimé l'an dernier à 34,9 millions DA, a-t-on appris de la directrice par intérim de l'environnement.

Meriem Bensoula a indiqué, à l'APS, que 2,1 millions DA seulement ont été recouverts durant cette période, soit 5 pour cent de l'assiette fiscale des 32 communes de la wilaya estimée à 37,1 millions DA.

Sept communes, à savoir Ain Nouissy, Bouguirat, Sirat, Safsaf, Souafliya, Ain Sidi Cherif et Ouled Maallah n'ont recouvré aucun dinar de cette taxe cette année.

La valeur de l'imposition sur les locaux et terrains reste à évaluer dans quatre communes, à savoir Fornaka, Hassiane, Hassi Memeche et Mansourah.

Le déficit de recouvrement de cette taxe a atteint pour la commune de Mostaganem 2 millions DA, soit l'équivalent

de 80 pc de l'assiette fiscale estimée à 2,5 millions DA. Seule la commune de Hadjadj a réussi à recouvrer l'ensemble de la fiscalité estimée à 248.000 DA.

La directrice de l'environnement par interim a indiqué que la valeur de la taxe diffère selon la superficie des habitations, le nombre d'occupants, la qualité de l'activité des locaux commerciaux et des unités industrielles. Cette taxe s'ajoute à celle sur les activités polluantes et dangereuses.

Les communes avisent périodiquement sur le recouvrement de la taxe d'assainissement, mais les concernés s'abstiennent de verser leur dû, a-t-on fait savoir, signalant que le nombre de citoyens qui versent volontairement ne dépasse pas 1 pc.

Mme Bensoula a ajouté que les services compétents réfléchissent à une méthode de recouvrement indirect à travers les factures et autres taxes.

APS

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Arrestation à Rouiba d'un auteur d'escroquerie contre des propriétaires de magasins de téléphones et d'électroménager

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté à Rouiba un individu ayant escroqué des propriétaires de magasins de téléphones portables et d'appareils d'électroménagers et saisi sur lui trois permis et des chèquiers ainsi que des factures d'acquisition, sous différentes identités, de puces de téléphones portables utilisées dans ses forfaits, indiquait vendredi un communiqué de ces services.

Suite à des informations sécuritaires relatives à un acte d'escroquerie contre un magasin de téléphones portables, les forces de police de la circonscription administrative de Rouiba se sont dépêchées sur les lieux pour procéder à l'identification du mis en cause puis à son arrestation, précise la même source qui ajoute que le suspect a tenté, à la vue des éléments de la police, de prendre la fuite à bord de son véhicule touristique en se débarrassant d'un permis de conduire.

La fouille du mis en cause, arrêté et transféré au siège de la sûreté, a donné lieu à la saisie de trois permis de conduire et des chèquiers ainsi que des factures d'acquisition, sous différentes identités, de puces de téléphones portables utilisées dans l'escroquerie des propriétaires de magasins de téléphones portables et d'appareils électroménagers, indique encore le communiqué. L'enquête a révélé que le suspect faisait l'objet de 5 mandats d'arrêt dans des différentes



affaires notamment faux et usage de faux en écriture commerciale bancaire, faux et usage de faux en écriture administrative, vol, escroquerie et d'usurpation d'identité. Les victimes, au nombre de douze, ont lancé une action en justice contre le mis en

cause, ajoute le communiqué.

Après finalisation de la procédure légale, le suspect a été présenté devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné son placement en détention préventive.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER:

Arrestation du mis en cause dans le piratage du site officiel d'Algérie Télécom

La brigade de lutte contre la cybercriminalité de Sûreté de la wilaya d'Alger a procédé récemment à l'arrestation d'un suspect de piratage de la banque de données du site électronique officiel d'Algérie Télécom, a indiqué vendredi un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger.

Un individu résidant dans la wilaya de Batna, à l'est du pays, «qui a accédé et s'est maintenu frauduleusement

dans le système de traitement automatisé avec modification et suppression de données dans le but d'altérer et bloquer le système informatique et le site électronique de l'opérateur Algérie Télécom», a été arrêté suite d'une plainte officielle déposée par le représentant légal de l'opérateur, a précisé la même source.

La plainte déposée contre «x» a donné lieu à l'ouverture

d'une enquête par la brigade de lutte contre la cybercriminalité qui a permis l'identification du mis en cause qui réside dans la wilaya de Batna, et ce après une autorisation d'élargissement de compétences en coordination avec la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la sûreté de wilaya de Batna.

La perquisition du domicile du suspect a conduit à la saisie de supports numé-

riques utilisés dans le piratage à savoir deux téléphones portables, un PC portable, une unité centrale avec ses accessoires, un disque dur extérieur et deux disques durs intégrés, ajoute-t-on de même source.

Le suspect a été présenté devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné sa mise en détention provisoire, conclut le communiqué.

PROTECTION CIVILE

5209 interventions en 48h

Durant la période du 23 au 25 Novembre 2017 arrêté ce matin à 08 heures (les dernières 48 heures) les unités de la protection civile ont enregistré 5209 interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité... etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 07 accidents ayant causé 06 personnes décédées sur les lieux d'accidents et 14 autres blessées, traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières par les secours de la protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Sidi Bel Abbès avec (01) personne décédée et une autre blessée suite à une collision entre un véhicule léger et un camion survenue sur la RNN° 13 commune de Benachiba Chelia.

Par ailleurs, les secours de la protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 09 personnes inconscientes par le monoxyde de carbone suite à la mauvaise utilisation des appareils de chauffage



fage et chauffe bain dont 06 personnes au niveau de la wilaya de Mila, 03 personnes au niveau de la wilaya d'el Bayadh, les victimes ont été pris en charge sur les lieux puis transférées dans un état satisfaisant vers les structures sanitaires, par contre 01 personne de sexe masculin âgé de 36 ans est décédée asphyxié par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur d'une habitation au village Boud-

jezba commune de Mansourah wilaya de Bordj Bou Arreridj.

A noter, l'intervention des secours de la protection civile de la wilaya d'Oran pour l'évacuation vers l'hôpital local, d'une personne de sexe masculin âgé de 64 ans décédé carbonisé suite à un incendie déclaré à l'intérieur d'une baraque sise à la rue el Aurez commune d'Oran.

VENDREDI À 13H32

Secousse tellurique de 3 degrés sur l'échelle de Richter Dans la wilaya de Médéa

Une secousse tellurique de 3 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée vendredi (13h32) dans la localité de Mihoub, wilaya de Médéa, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette secousse a été localisé à 7 km au sud-ouest de Mihoub dans la même wilaya, précise la même source.

VENDREDI À 15H02

Secousse tellurique de 3,6 degrés sur l'échelle de Richter à Souhane dans la wilaya de Blida

Une secousse tellurique de 3,6 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 15h02 dans la localité de Souhane, wilaya de Blida, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette secousse a été localisé à 8 km au sud-ouest de Souhane, précise la même source.

CAMPAGNE DE NETTOYAGE DU JARDIN DU 5 JUILLET DE CHLEF : Large participation de la société civile

Une campagne de nettoyage du jardin du 5 juillet de la ville de Chlef a connu hier une large adhésion de la société civile, toutes catégories confondues, venue prendre part à cette opération de volontariat visant à restituer le visage avenant de cet espace naturel.

Un nombre considérable de citoyens a pris part à cette campagne de volontariat pour seconder dans cette action six associations, dont trois locales et trois autres issues de wilayas voisines (Tissemsilt, Relizane et Ain Defla), épaulées également par des travailleurs du musée national public Abdelmadjid Meziane de Chlef.

Pour Mohamed Madani, président de l'association de promotion de l'action de volontariat, initiatrice de cette campagne de nettoyage en coordination avec l'association Salama pour la protection du consommateur, cet acte de volontariat participe à l'ancrage de la culture de volontariat chez le citoyen, parallèlement à la préservation de l'environnement. Son concitoyen Djilali Kasmi, président de l'association Salama a, pour sa part, appelé à l'impérative promotion du bénévolat au niveau des associations (tous domaines confondus) au regard, a-t-il dit, de l'importance de ce type d'opérations pour l'hygiène du milieu et dans la sensibilisation des citoyens sur leur rôle dans la protection de l'environnement.

L'opportunité a donné lieu à la mise en terre de nombreux plants d'arbres et de plantes ornementales, en perspective de l'organisation, au courant de la semaine prochaine, d'une vaste opération de boisement au niveau de ce jardin public, a annoncé Mahmoud Hasnaoui, directeur du musée national public Abdelmadjid Meziane, un des partenaires actifs dans la campagne de nettoyage de cet espace vert, mitoyen au musée.

De nombreux citoyens approchés par l'APS ont tenu à saluer cette initiative qui participe, ont-ils estimé, à restituer le visage avenant de leur cité, tout en bénéficiant d'un espace de détente pour les familles et les enfants notamment.

ITALIE : La police fait campagne contre les violences faites aux femmes



La police italienne, à la veille de la journée mondiale contre les violences faites aux femmes, a entamé vendredi une campagne sur ce thème dans un pays où les meurtres de femmes se font nombreux.

Bien que le nombre des homicides volontaires recule régulièrement en Italie depuis une dizaine d'années, les meurtres de femmes restent stables, a indiqué la police italienne en inaugurant devant la presse à Rome cette campagne intitulée «Questo non è amore» (Ceci n'est pas de l'amour). Les victimes étaient 150 en 2007 et 149 en 2016, représentant désormais 37% des meurtres contre 24% en 2007.

Ces assassinats ne relèvent pas tous de la violence faite aux femmes, du fait de leur genre, selon la police, mais ce phénomène, qui inclut également les agressions sexuelles ou le drame des femmes battues, reste stable. Et ces chiffres ne sont qu'une partie émergée de l'iceberg.

Les femmes victimes de violences hésitent à porter plainte, de peur d'être «jugées» ou parce qu'elles ont «honte de raconter des détails de leur vie intime», explique la police dans un fas-

cicule destiné à aider les forces de l'ordre et les autorités à mieux lutter contre cette violence faite aux femmes.

La police a ainsi établi un mode opératoire dans le cas de violences familiales de façon à ne pas perdre la trace de plaintes ou de dénonciations précédentes et ainsi intervenir plus efficacement. «Il ne suffit pas d'appliquer la loi, il est aussi nécessaire d'assurer aux femmes l'accueil, les informations et le soutien nécessaires afin qu'elles soient en mesure de sortir de la condition d'asservissement et d'isolement où elles sont parfois plongées», explique le chef de la police italienne Franco Gabrielli dans ce fascicule. Le document contient aussi le témoignage de nombreuses policières, souvent en première ligne face au phénomène des violences faites aux femmes. «Je me souviens des visages de toutes les femmes qui sont entrées dans mon bureau ces dernières années, et surtout leurs voix quand elles me disaient être responsables de ce qui leur était arrivé», raconte ainsi Rosaria Maida, commissaire adjointe à Palerme, en Sicile.

ROHINGYAS Le HCR met en garde contre les retours prématurés des réfugiés rohingyas au Myanmar

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a affirmé vendredi que le retour des réfugiés rohingyas au Myanmar devrait se dérouler conformément aux normes internationales, soulignant qu'il est essentiel que les retours ne se déroulent pas précipitamment ou prématurément.

Le porte-parole du HCR Adrian Edwards, a confié aux journalistes lors d'une conférence de presse à Genève que, les réfugiés ont le droit de rentrer chez eux, et un cadre leur permettant d'exercer ce droit conformément aux normes internationales sera le bienvenu, ajoutant que le retour doit être librement consenti et se dérouler dans la sécurité et la dignité, ce qui ouvrira la voie à des solutions

durables.

Le HCR a pris note des informations selon lesquelles les gouvernements du Bangladesh et du Myanmar sont parvenus à un accord sur le retour des réfugiés rohingyas au Myanmar. Cependant, le porte-parole a averti que pour le moment, les conditions dans l'Etat de Rakhine ne sont pas réunies pour des retours sûrs et durables.

«Des réfugiés continuent de fuir, et beaucoup d'entre eux ont été victimes de violences, de viols et de graves préjudices psychologiques», a précisé le porte-parole, soulignant que de profondes divisions entre les communautés demeurent sans solution.

«Il est essentiel que les retours ne se déroulent pas précipi-

tamment ou prématurément, sans le consentement éclairé des réfugiés ou les bases fondamentales de solutions durables en place», a-t-il martelé.

Le HCR s'est tenu prêt à examiner les détails de l'accord entre les deux pays ainsi qu'à aider les deux gouvernements à oeuvrer, pour les réfugiés rohingyas, en faveur d'une solution durable qui réponde aux normes internationales sur les questions de réfugiés et de droits humains, a-t-il ajouté.

Quelque 622 000 personnes ont déjà fui le nord de l'Etat de Rakhine au Myanmar, depuis le 25 août, en raison d'une vague de violence causée par le déni de citoyenneté et des décennies de discrimination, ont fait remarquer des observateurs locaux.

RWANDA: Le droit à l'expression de l'opposante Ingabire a été violé

La condamnation de l'opposante rwandaise Victoire Ingabire à 15 ans de prison pour «minimisation du génocide» a violé son droit à l'expression, a jugé vendredi la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP). Dans un arrêt rendu vendredi et dont l'enregistrement audio a été publié tard dans la soirée, la CADHP a ordonné au Rwanda «de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la requérante dans ses droits». Saisie en 2014 par Mme Ingabire, la Cour a cependant souligné qu'elle n'est pas une instance d'appel des décisions rendues par la justice rwandaise et a refusé d'ordonner une révision du procès ainsi qu'une libération conditionnelle. Elle a également refusé d'ordonner l'abrogation de certaines dispositions du code pénal rwandais. Présidente d'une formation d'opposition non reconnue par les autorités, les Forces démocratiques unifiées (FDU), Mme Ingabire purge une peine de 15 ans de prison prononcée en 2013 par la Cour suprême pour «conspiration contre les autorités par le terrorisme et la guerre» et «minimisation du génocide de 1994» contre les Tutsi. Kigali l'avait accusée d'avoir nié la réalité du génocide en demandant que les auteurs de crimes contre les Hutu soient eux aussi jugés. Mais la CADHP a, elle, conclu vendredi que rien dans les déclarations de l'intéressée «ne nie, ni ne minimise le génocide» perpétré contre les Tutsi en 1994.

Au sujet de la procédure au Rwanda, la Cour a également relevé des «menaces et intimidations» contre un témoin à décharge et l'utilisation de certains documents contre Mme Ingabire sans donner à sa défense «la possibilité de les examiner». Les juges, qui ont par ailleurs conclu que les critiques sévères formulées par Ingabire contre le pouvoir politique rwandais «devraient être tolérées dans une société démocratique», ont accordé à la plaignante un délai de 30 jours pour déposer une «requête aux fins de réparations (financières)». Victoire Ingabire avait été arrêtée en 2010 peu de temps après son retour au Rwanda pour se présenter à l'élection présidentielle de la même année. Cette économiste hutu, qui n'était pas au Rwanda pendant le génocide, avait avant cela passé 17 ans en exil aux Pays-Bas. Mise en place en 2006, la CADHP, créée par l'Union africaine, peut ordonner à un Etat toute «mesure appropriée» pour mettre fin à une violation des droits de l'homme et/ou le versement de compensations ou de réparations financières. Réélu en août pour un troisième mandat de 7 ans, Paul Kagame est crédité de l'important développement d'un pays exsangue au sortir du génocide qui a fait 800.000 morts entre avril et juillet 1994, essentiellement parmi la minorité tutsi.

OIM: La traversée de la Méditerranée est «de loin le voyage le plus meurtrier pour les migrants»



La traversée de la mer Méditerranée en direction de l'Europe est «de loin le voyage le plus meurtrier du monde» pour les migrants, avec au moins 33.761 morts ou disparus entre 2000 et 2017, selon un nouveau rapport des Nations unies.

Ce rapport intitulé «Quatre décennies de migrations transfrontalières sans papiers vers l'Europe», publié vendredi par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), note que plus de 2,5 millions de migrants ont traversé la Méditerranée sans autorisation depuis les années 1970.

Le nombre le plus élevé de morts (5.096) a été enregistré en 2016, lorsque la route courte et relativement moins dangereuse de la Turquie vers la Grèce a été fermée, à la suite d'un accord entre l'Union européenne

et la Turquie. Le rapport met également en évidence les différences entre les migrations de l'Afrique vers l'Italie, principalement via la Libye, et celles du Moyen-Orient vers la Grèce, via la Turquie.

Les arrivées en Italie comprennent surtout des ressortissants d'Afrique subsaharienne en réponse aux fortes pressions migratoires (croissance démographique associée à des opportunités limitées de moyens de subsistance, à un chômage élevé, à une mauvaise gouvernance et à une instabilité politique et économique), a précisé le rapport.

Les arrivées en Grèce via la Turquie depuis 2009 comprennent principalement des ressortissants d'Etats touchés par des conflits et l'instabilité politique, tels que l'Irak, l'Afghanistan et la Syrie, a poursuivi le rapport.

TURQUIE: Un séisme de magnitude 5,0 au sud-est d'Ula

Un séisme de magnitude 5,0 sur l'échelle de Richter a eu lieu à 20 km au sud-est d'Ula, en Turquie, mercredi à 20h22 heure GMT, a annoncé l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS). L'épicentre, d'une profondeur de 10,0 km, a été localisé à 37,043 degrés de latitude nord et à 28,6385 degrés de longitude est.

BRÉSIL : 213 prisonniers inculpés après le massacre de 56 co-détenus

La justice brésilienne a inculpé vendredi 213 prisonniers pour leur implication dans le meurtre de 56 co-détenus le 1er janvier dernier à Manaus (nord-ouest) à l'occasion du deuxième pire massacre du genre au Brésil. Les inculpés du complexe pénitentiaire Anísio Jobim dans l'Etat d'Amazonie sont notamment accusés du meurtre de six co-détenus et d'avoir torturé et démembré les corps de 26 autres. Dans le do-

cument de 110 pages transmis au tribunal par le ministère public, ce dernier décrit des faits d'une «extrême barbarie, avec des scènes d'horreur et de perversité qui ne sauraient rester impunis». Les tueries ont débuté au Jour de l'an 2017 à l'occasion d'une mutinerie qui a duré plus de 17 heures.

Des corps de détenus ont été décapités, démembrés et brûlés. Selon la presse brésilienne, cette mutinerie a éclaté en raison

d'une rivalité entre deux gangs criminels pour le contrôle du trafic de drogue dans la région : le groupe local Familia do Norte et le groupe Primeiro do Comando da Capital (PCC), originaire de Sao Paulo. Ces violences se sont propagées à d'autres établissements du pays, provoquant une crise de plusieurs mois qui a fait plus de 100 morts et des centaines de blessés à l'occasion de dizaines de mutineries.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ M.HASBELLAOUI L'A AFFIRMÉ : «L'expertise du pharmacien est déterminante pour une politique de santé performante»

L'expertise du pharmacien pour un meilleur accès aux médicaments, constitue l'un des «déterminants majeurs» de toute politique de santé performante, solidaire et équitable, a souligné vendredi à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui. Dans une allocution à l'ouverture des travaux du 2ème Congrès de la Fédération algérienne de pharmacie, qui se déroule sous le thème: «Expertise du pharmacien pour un meilleur accès aux médicaments».

M. Hasbellaoui a affirmé que ce thème «est un sujet d'une cruciale importance, car, a-t-il dit, il s'agit là de l'un des déterminants majeurs de toute politique de santé performante, solidaire et équitable».

C'est un sujet «d'autant plus important que notre pays connaît une transition socioéconomique qui n'a pas été sans mettre à jour des dysfonctionnements majeurs dans les mécanismes régissant l'approvisionnement du marché national en produits pharmaceutiques et partant, dans la capacité à satisfaire une demande que façonnent l'évolution épidémiologique et l'accès généralisé aux services de santé», a-t-il relevé.

Il a rappelé, à ce propos, que «la politique pharmaceutique mise en place au milieu des années 1990 et qui avait vocation à casser la logique de la pénurie cyclique et à jeter les fondements d'une dynamique de production locale des médicaments, nécessite aujourd'hui d'être revisitée et adaptée à l'effet de consolider les acquis et de corriger les dommages collatéraux dont le moindre n'est sans doute pas la forte pression financière que supporte le budget de l'Etat en termes de disponibilité et celui de la sécurité sociale en matière de remboursement».

Evouant, dans le même cadre, le projet de nouvelle loi sanitaire, le ministre a réitéré la «ferme intention des pouvoirs publics de faire en sorte que la traduction juridique de la nouvelle politique pharmaceutique assure la mise en place de mécanismes novateurs».

Ce nouveau cadre juridique «a pour objectif principal de mettre le patient à l'abri des aléas de l'approvisionnement du marché induits par les différentes contraintes pouvant générer des retards préjudiciables à sa santé», a-t-il souligné.

Le projet de nouvelle loi vise, en outre, d'«encourager la production locale des médicaments, promouvoir la prescription et la consommation des médicaments génériques, normaliser les protocoles thérapeutiques, et assurer l'approvisionnement du marché au moindre coût par de nouvelles condi-



tions techniques à l'importation basées sur le principe de la responsabilité du laboratoire fournisseur», a ajouté M. Hasbellaoui. Il a expliqué que pour les pouvoirs publics, la mise en place de cette politique pharmaceutique «va dans le sens des orientations claires affichées notamment dans le domaine de la promotion d'une industrie locale du médicament. Une industrie locale qui a non seulement vocation à sécuriser l'approvisionnement du marché en médicaments essentiels et vitaux, mais aussi à les rendre disponibles à des coûts accessibles et supportables par la collectivité».

Il a relevé, en outre, que les thèmes à l'ordre du jour de ce congrès «sont d'une brûlante actualité. Qu'il s'agisse des modalités de fixation des prix, de l'information du circuit des médicaments, de la lutte contre l'antibiorésistance ou de la place des médicaments innovants, ils concernent tous des chantiers prioritaires dont certains sont largement entamés, comme la lutte contre la résistance aux anti-microbiens». M. Hasbellaoui a fait part, par la même occasion, de l'existence d'un partenariat entre son département et le secteur de la poste et des technologies de l'information à travers la mise en place d'un projet relatif au développement et à la mise en place d'un système d'information de gestion des

pharmacies hospitalières (gestion du Circuit du médicament) avec intégration d'un outil d'aide à la décision au niveau local et central.

L'objectif de ce partenariat est d'«assurer la traçabilité du circuit du médicament de l'approvisionnement à sa prise par le malade, améliorer la prise en charge médicamenteuse du patient, porter les procédures d'assurance qualité et les bonnes pratiques de pharmacie, avec intégration de l'aide à la prescription».

Il s'agit, également, de «remonter les données et les alertes vers la tutelle: DSP (Direction de santé de wilaya) et le ministère de la Santé, optimiser les coûts par une meilleure gestion des prévisions, et élaborer des tableaux de bord ad hoc pour la supervision et l'aide à la décision sur trois niveaux (établissement, direction de wilaya et le ministère)», a-t-il indiqué.

A cet effet, il a soutenu que les communications ainsi que les débats qui vont caractériser les travaux de ce congrès vont être l'occasion d'un «large échange d'expériences en confrontant les approches et les différents modèles en vigueur et permettront ainsi au pharmacien de mesurer toute la responsabilité qui est la sienne ainsi que la place centrale qu'il occupe dans la chaîne des soins et de l'utilisation sécurisée et optimisée des médicaments».

ORAN : Proposition de mettre en place un diplôme inter- universitaire pour la prise en charge de la douleur

Les deuxièmes journées internationales d'éthique médicale, hier à Oran, furent une occasion pour la mise en place d'un diplôme inter-universitaire pour une meilleure prise en charge de la douleur, a indiqué à l'APS, le Pr Khaled Layadi, président du comité d'organisation.

Il s'agit de mettre en place un diplôme interuniversitaire qui englobera les différentes spécialités qui pourraient aider à la compréhension de la douleur, ses mécanismes, les facteurs qui interviennent dans sa genèse et son entretien, a-t-il expliqué, ajoutant qu'un tel diplôme aidera les médecins à une meilleure prise en charge de ce problème. Les mécanismes de la douleur sont divers, très complexes et en perpétuel changement. Elle s'exprime de façon très variée, en fonction des différences de perception, des émotions, de l'état d'esprit, mais aussi de l'éducation et de la culture, note le Pr Layadi. La douleur fait désormais partie des problèmes de la santé publique en Algérie, à l'instar des autres pays, avec toutefois certaines spécificités, explique le même spécialiste, citant l'absence d'unités de lutte contre la douleur dans la grande majorité des établissements de soins, qu'ils soient publics ou privés, et l'absence de personnels de santé formés à la prise en charge des malades en souffrance, comme principaux obstacles pour la prise en charge de la douleur.

La législation sur les stupéfiants étant très contraignante rend par ailleurs toute prescription de médicaments psychotropes ou morphiniques des plus risquées pénalement pour les médecins et les pharmaciens, a-t-il noté.

Selon le même spécialiste, la pénurie chronique de médicaments antidouleur dans les établissements de soins et dans les officines, en plus de la carence éthique chez les personnels de santé conjuguée à l'ala déontologique, sont autant de facteurs qui entravent une prise en charge de la douleur.

Le Pr Layadi estime, en outre, que la loi sanitaire de 1985 encadrant la santé en Algérie, ne prévoit pas de cadre juridique garantissant une prise en charge appropriée de la douleur chez les patients, soulignant que le progrès médical dans ce domaine au cours des dernières décennies est fulgurant.

Ainsi, les deuxièmes journées internationales de l'éthique médicale dédiées au thème de la douleur, se veulent, selon leurs organisateurs, un moment d'exploration multidisciplinaire, de réflexion commune, un temps pour la mutualisation des expériences et des compétences dont l'objectif majeur est de mettre en exergue l'importance de la thématique, de l'urgence de son traitement et de la nécessité de constituer une synthèse susceptible d'être une plateforme pour des études approfondies à venir de cette question d'intérêt majeur.

Organisée par l'Observatoire du Handicap, de la Réadaptation et de l'Éthique en Santé (OHRES) et le Service de Médecine Physique et de Réadaptation Fonctionnelle du CHU d'Oran, plus de 200 participants sont attendus à ces deuxièmes journées, dont 40 conférenciers qui animeront une vingtaine de conférences et une trentaine d'ateliers et workshop.

APS

SELON LE PRÉSIDENT DE LA FAP Le pharmacien est un acteur clé en matière de santé de proximité

Le président de la Fédération algérienne de pharmacie (FAP), Pr. Reda Djidjik, a affirmé vendredi à Alger, que le pharmacien «demeure un acteur clé en matière de santé de proximité», mais se doit d'être au diapason des mutations qui connaissent le secteur et la société.

«Le pharmacien est et demeure un acteur clé en matière de santé de proximité» du fait de sa présence dans toutes les régions du pays, y compris les zones enclavées, a précisé Pr Djidjik dans une allocution lors du 2ème

Congrès national, affirmant que les mutations que connaissent le secteur et la société lui imposent de nouvelles missions. Il a affirmé, à cette occasion, que la FAP a pour vocation d'assurer le soin au patient à travers son accompagnement et son orientation en matière de médicaments à prendre et d'éducation sanitaire.

Affirmant que le patient d'hier n'est pas celui du XXIe siècle, il a expliqué que ce dernier est exposé à de nouvelles pathologies, et est plus informé sur les progrès du

domaine médical, ce qui l'amène à être plus exigeant en termes de qualité de soin.

Soulignant que la FAP regroupe tous les spécialistes en pharmacie, il a ajouté qu'elle représente une plateforme d'échange d'expériences et de connaissances et assure la formation continue et la recherche scientifique dans divers domaines, contribuant ainsi, dans l'amélioration de la santé et de la prospérité du citoyen. A cet effet, le Pr. Djidjik a appelé à la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour réu-

nir les conditions à même de permettre de mener à bien cette mission et établir des relations de partenariat solides.

Le président de la FAP s'est félicité de la dynamique des membres du comité scientifique en termes de l'élaboration d'importantes thématiques lors de ce congrès de 3 jours, telles que les soins pharmaceutiques, le rôle de la pharmacie hospitalière, les modalités de fixation des prix des médicaments, et l'accréditation des laboratoires de biologie médicale.

GLAUCOME

LES EXAMENS QUI PERMETTENT DE LE DIAGNOSTIQUER

Et si vous profitez de la Journée mondiale de la vue, ce 9 octobre, pour prendre rendez-vous chez un ophtalmo et vérifier que vous n'êtes pas atteint de glaucome ? Une personne sur deux en serait atteinte mais non diagnostiquée.

Les facteurs de risque

Le glaucome est une maladie du nerf optique qui détruit plus ou moins rapidement les cellules de la rétine chargées transmettre les images captées par l'œil au cerveau. Maladie redoutable, elle évolue silencieusement, sans douleur et vous ne présentez ni symptôme, ni perte de vision. On estime ainsi qu'une personne sur deux atteinte de glaucome reste dans l'ignorance jusqu'à ce qu'il soit trop tard : quand le champ visuel commence à diminuer, la vision perdue ne peut pas être regagnée.

Les principaux facteurs de risque sont :

- une myopie forte (qui multiplie le risque par 3)
- l'élévation de la pression intraoculaire (l'humeur aqueuse s'accumule derrière l'iris et augmente la pression à l'intérieur de l'œil)
- l'hypertension artérielle
- les apnées du sommeil
- les prédispositions génétiques (les mêmes que pour l'insuffisance coronaire ou l'anévrisme intra-crânien)
- l'utilisation de pesticides.

L'importance du dépistage

En France, environ 800 000 personnes sont traitées pour le glaucome primitif à angle ouvert également appelé glaucome chronique. Mais la Société française d'ophtalmologie estime que le même nombre de personnes en serait atteint mais non diagnostiqué : «une méta-analyse épidémiologique récente rapporte que le glaucome toucherait 2,6 % de la population. Cela veut dire qu'une personne sur deux n'est pas diagnostiquée et va, sans le savoir, vers la

cécité absolue» explique le Professeur Christophe Baudouin, chef de service aux XV-XX, à Paris.

Le glaucome à angle ouvert, qui est la forme de la maladie la plus fréquente en France, évolue longtemps sans symptôme apparent : pas de douleur, pas de rougeur de l'œil, la vision centrale reste nette. Et lorsque les premiers troubles de la vision s'observent, le nerf optique est déjà en grande partie détruit. «Seuls des examens, simples et indolores, réalisés par un ophtalmologiste permettent de le dépister et le traiter» insiste le professeur Baudouin.

Le dépistage comment ça se passe ?

«La mesure de la pression intra-oculaire et l'examen de la naissance du nerf optique au fond de l'œil permettent de diagnostiquer dans un premier temps la maladie. Puis l'évaluation du champ visuel et une gonioscopie (c'est-à-dire un examen de l'angle entre l'iris et la cornée) vont permettre de préciser la nature du glaucome et son stade d'avancement» explique l'ophtalmologiste. La mesure de la pression intra-oculaire se fait au moyen d'un tonomètre. De plus en plus d'ophtalmologistes optent pour la version sans contact, par l'envoi d'un jet d'air dans l'œil, qui n'oblige plus à utiliser de collyre anesthésiant. Une autre méthode consiste à exercer sur la cornée une pression suffisante pour l'aplanir, à l'aide d'un cône en plastique. Mais cet examen nécessite l'administration d'un collyre anesthésiant. L'examen du nerf optique est réalisé grâce à un ophtalmoscope, un appareil qui émet une lumière qui éclaire l'intérieur de l'œil et rend ainsi visible le point de départ du nerf. Cela permet à l'ophtalmo de constater qu'il y a des lésions ou non. Cet



examen ne dure que quelques minutes mais il peut nécessiter de dilater les pupilles au moyen d'un collyre.

La mesure du champ visuel (également appelée périmétrie) consiste à faire fixer un point central dans une coupole tandis que de petits tests lumineux apparaissent brièvement dans les différentes parties du champ visuel. Il faut indiquer au fur et à mesure quelles sont les lumières que l'on perçoit, ce qui permet de se rendre compte s'il y a des zones manquantes.

La gonioscopie (ou examen de l'angle irido-cornéen) consiste à observer l'ouverture de l'angle entre l'iris et la cornée (la partie transparente de l'œil) au moyen

d'une loupe spéciale placée à la surface de l'œil. Cet examen se fait sous anesthésie locale par l'insémination de gouttes dans l'œil. Cet examen est nécessaire pour distinguer le type de glaucome et pouvoir ainsi choisir le traitement adapté. « Ces deux derniers examens ne sont pas réalisés systématiquement par l'ophtalmo mais, «à la carte» en fonction de la situation médicale du patient, essentiellement lorsque la pression oculaire est élevée ou que l'observation du fond d'œil laisse suspecter une atteinte du nerf optique. Leur interprétation ne peut être faite que par un ophtalmologiste expérimenté en ce domaine » conclut le Pr Baudouin.

POURQUOI DEVEZ-VOUS PENSER AU DÉPISTAGE ?



«Contre-indiqué en cas de glaucome» : cette mention apparaît souvent sur les notices de vos médicaments. Mais ne vous êtes-vous déjà demandé que vous pourriez être atteint de la maladie sans même le savoir ? Voici pourquoi il faut penser à dépister le glaucome.

La glaucome évolue sans bruit
Le glaucome est une maladie du nerf optique liée le plus souvent à une augmentation anormale de la pression oculaire. Maladie redoutable, elle évolue silencieusement, sans douleur et vous ne présentez ni symptôme, ni perte de vision. On estime ainsi qu'une personne sur deux atteinte de glaucome reste dans l'ignorance jusqu'à ce qu'il soit trop tard : quand le champ visuel commence à diminuer, la vision perdue ne peut pas être regagnée.

Dépister le glaucome à 45 ans
Les causes précises du glaucome n'étant pas connues, on ne sait pas encore en guérir. Mais lorsque la maladie est dépistée suffisamment tôt, l'ophtalmologiste sait comment l'empêcher de progresser et de s'aggraver. C'est pourquoi les médecins recommandent de se faire dépister dès 45 ans (40 ans si un membre de la famille est déjà atteint) pour ne pas risquer de devenir aveugle à cause d'un dépistage trop tardif. Les champs du champ visuels perdus ne se récupèrent jamais. Le dépistage se fait au cabinet de

l'ophtalmologiste : celui-ci mesure la tension oculaire pour vérifier s'il n'y a pas d'hypertonie, une élévation de la pression oculaire qui a pour conséquence d'écraser et dégrader le nerf optique. Il mesure également le champ de vision et vous fait un fond d'œil pour mieux voir l'état de votre nerf optique.

Les avantages d'un dépistage précoce

Certes, il n'est pas encore possible de régénérer un nerf optique dégradé par le glaucome, mais lorsque la maladie est dépistée suffisamment tôt, elle est ralentie dans son évolution et empêchée d'atteindre un stade trop handicapant. Le traitement consiste, dans 80 % des cas, à réduire la pression exercée sur le nerf optique à l'aide d'un collyre que vous instillez dans les yeux plusieurs fois par jour, à heures régulières. Si le collyre ne donne pas de résultat, l'ophtalmologiste peut avoir recours au laser ou à la chirurgie, pour «drainer» le liquide qui fait pression sur le nerf optique. Le glaucome est, ne le cachons pas, une maladie liée à l'âge, qui évolue lentement et progressivement. Sachant que l'on perd déjà 5000 fibres visuelles par an, mettre un coup de frein au vieillissement accéléré de nos yeux grâce à une vision préventive, c'est que l'ophtalmo peut être considéré comme une chance à saisir !

La cataracte, ça se soigne !



La cataracte est une opacification totale ou partielle du cristallin (la partie de notre œil qui permet d'accommoder, c'est-à-dire de bien voir à toutes distances) qui normalement devrait être transparent. Résultat, la vue baisse progressivement : elle devient floue, terne et peut même s'accompagner de halos ou de vision double. L'âge constitue la première cause de cette affection : à partir de 60 ans les fibres du cristallin vieillissent et les deux yeux sont touchés plus ou moins en même temps.

Mais la cataracte existe aussi chez le sujet jeune, parfois dès la naissance en fonction de facteurs héréditaires ou génétiques. Une contusion ou une inflammation de l'œil peuvent aussi provoquer une cataracte sur un œil. Les personnes possédant des antécédents familiaux ou ayant subi un traumatisme à l'œil (même ancien) s'avèrent donc à risque. Certaines maladies comme le diabète mais aussi la prise de corticoïdes constituent aussi des facteurs favorisants.

Les symptômes doivent pousser à consulter son ophtalmologiste : lui seul pourra confirmer ou infirmer le diagnostic à l'examen.

A noter : seules les cataractes totales et blanches se voient à l'œil nu. Il faut savoir que la cataracte augmente avec le temps : la baisse de la vue peut s'accentuer en quelques mois, parfois en quelques années mais elle demeure inéluctable. La corriger avec des verres plus forts ne suffit donc pas.

Comment ça se soigne ?

Les spécialistes conseillent en général d'opérer si le patient présente une acuité visuelle inférieure ou égale à cinq dixièmes sauf demande particulière (patient très âgé ou exerçant un métier de précision par exemple). Les résultats sont excellents. Si vous ne souffrez pas d'un autre problème de vue, vous retrouvez une vision parfaite avec et parfois même sans lunettes.

L'ophtalmologiste vous explique la situation et les risques d'une éventuelle opération : infection grave de l'œil, décollement de rétine (moins d'un cas pour 100), rupture capsulaire (l'enveloppe du cristallin se casse) dans de très rares cas. Puis il réalise un fond d'œil et une échographie afin de déterminer la puissance de l'implant en fonction de la longueur et de la courbure de votre œil mais aussi de la correction souhaitée.

Illustration: Dr. B. B.

10 CONSEILS POUR MIEUX VIVRE LA MALVOYANCE

Les causes de la malvoyance sont multiples mais les effets demeurent les mêmes : perte de repères et sentiment profond de déprime. Il est pourtant possible de trouver un autre équilibre et une nouvelle autonomie en suivant quelques conseils.

Sur qui puis-je compter ?

Au moment de l'annonce du diagnostic, l'entourage peine à comprendre vos sentiments contradictoires et ne trouvent pas les mots justes. Consulter un psychologue peut vous aider à passer ce cap en douceur.

Comptez sur vos ressources personnelles

La mémoire des gestes (appelée kinesthésique) et des lieux, l'ouïe, le touché mais aussi votre imagination vous permettent de trouver vos marques autrement. Faites-vous confiance et petit à petit, vous allez vous habituer et même compenser votre déficit visuel en développant de nouvelles compétences.

Comment retrouver l'autonomie ?

Rester dans le noir, s'interdire de prendre l'avion, éviter le net, garder les yeux immobiles : autant de précautions qui ne protègent en rien de l'évolution des troubles visuels !

Exprimez vos besoins clairement

Pour devenir autonome pas « assisté », explicite pas « exigeant », exprimez très clairement vos besoins à votre entourage. Choisissez des tâches de confiance pour accomplir les tâches administratives d'ordre privé, des proches pour les besoins intimes (se maquiller par exemple), sa famille ou ses amis pour aménager l'espace en votre présence.

Pourquoi ma vue baisse ?

DM/LA, rétinopathie pigmentaire, cataracte, atteinte cérébrale... Chaque situation de malvoyance est différente. Pourquoi votre vision baisse, comment évolue t-elle, quels traitements existent ? Posez toutes vos questions à votre spécialiste et renseignez-vous à fond sur votre pathologie. La comprendre, c'est déjà l'accepter et la prendre en charge.

Entourez-vous de nombreux professionnels

Même chez les personnes atteintes de graves déficiences visuelles, la visite chez l'ophtalmologiste demeure indispensable. D'ailleurs la réduction visuelle sert même chez les personnes âgées. Il faut donc compter sur l'ophtalmologiste pour surveiller l'évolution du trouble et les traitements mais aussi l'opticien



pour les aides techniques (lunettes, loupes, éclairages, pupitres de lecture...). L'orthoptiste pour réorganiser ses possibilités visuelles, l'ergothérapeute pour retrouver une autonomie au quotidien, l'assistante sociale pour l'aide matérielle (allocations, cartes de priorité dans les transports...). D'autres acteurs du réseau santé peuvent vous soutenir mais tout dépend de votre secteur géographique.

Comment faire au quotidien ?

Adaptez votre logement

- Adaptez l'éclairage car vos besoins en lumière sont deux à trois fois supérieurs.

- Créez des contrastes de couleur pour vous aider à trouver des repères : repindre certains meubles ou objets pour qu'ils ressortent.

- Installez des repères visuels et tactiles (feutres, quettes, objets colorés, gommettes, étiquettes) pour vous retrouver plus facilement, notamment pour faire fonctionner les appareils ménagers en « marquant » les boutons marche/arrêt.

- Réduisez les obstacles grâce au rangement et à la sécurisation de l'espace (portes, escaliers, fils électriques, tapis...)

- Installez des appareils spécifiques avec caractères agrandis ou synthèse vocale (calculatrice, téléphone, montre...)

Prenez soin de vous

La malvoyance n'empêche pas de rester coquet et en bonne santé. Pour faciliter votre toilette sécurisez votre salle de bain, choisissez des accessoires de couleurs (serviettes, brosses, gels douche...). Pour les soins plus

précis, si le miroir grossissant ne suffit pas, faites appel à une esthéticienne. Pour vos médicaments, pensez à investir dans un pilulier. Enfin, concernant votre look, classez vos vêtements pas style ou par couleur grâce à des rangements spécifiques.

Comment profiter de la vie ?

A vous de trouver les astuces qui vous conviennent le mieux à table : éclairage, contraste grâce à la vaisselle, disposition des aliments dans l'assiette et aide de votre entourage pour découper vos mets. Contrairement aux idées reçues, vous pourrez apprendre à cuisiner grâce à une pièce bien organisée et sécurisée. Dans les premiers temps, n'hésitez pas à vous faire livrer (il existe des services spécifiques, à voir avec votre mairie). Pour les courses, vous pouvez prendre l'habitude de vous repérer dans votre supermarché mais le plus simple consiste à tout commander par téléphone ou Internet.

Restez actif

Vous pouvez continuer à communiquer (téléphones et ordinateurs adaptés) mais aussi à lire (lunettes de lecture, loupes éclairantes, appareils électroniques grossissants, machine à lire, lecture audio...). sortir (anne blanche, chien guide...) même si cela dépend encore trop du bon vouloir de votre commune en matière d'accessibilité mais aussi vous amuser (salles de ciné adaptées, associations, sports de plein air).

Bref, ne vous enfermez pas et continuez à profiter de la vie au maximum !

Cataracte : non à la chirurgie chez l'ophtalmo

A la demande de la Direction de la sécurité sociale, la Haute autorité de santé s'est penchée sur l'opération de chirurgie de cataracte afin de voir si il était possible de réaliser cette chirurgie en cabinet de ville, ce que souhaitent certains ophtalmologistes.

La cataracte touche plus de 20 % de la population à partir de 65 ans et plus de 60 % à partir de 85 ans. Le traitement consiste à extraire le cristallin opaque et à le remplacer par un implant intraoculaire artificiel. Cette opération se pratique sous anesthésie générale, anesthésie locorégionale ou anesthésie locale.

Lors de ses discussions, le groupe de travail a considéré que la réalisation de la

chirurgie de la cataracte nécessitait un environnement technique propre aux blocs opératoires ainsi que la présence d'un anesthésiste réanimateur, d'autant que la population concernée, âgée de plus de 65 ans, est plus fragile.

Néanmoins, la HAS précise que l'opération de la cataracte pourrait éventuellement être réalisée au sein d'une structure de type « centre de chirurgie ambulatoire autonome » à terme, avec présence d'un anesthésiste sur le site. Ces centres « autonomes » seront toutefois soumis à certaines règles, notamment en matière d'hygiène, de gestion des équipements et des dispositifs médicaux, et de procédures de bio-nettoyage.



TUNISIE : Enquête sur un ministre soupçonné de corruption

Le ministre tunisien de l'Energie, des mines et des énergies renouvelables, Khaled Kaddour, a comparu devant un juge chargé des affaires de corruption, a indiqué vendredi un responsable judiciaire. "Khaled Kaddour a été présenté jeudi devant le pôle financier mais son avocat a demandé le report (de l'interrogatoire) pour préparer des éléments de défense. Il sera entendu par le juge le 4 décembre", a ajouté la même source.

Il est accusé de "corruption administrative et financière" au sein de son ministère, a précisé la source.

Le service de communication de la présidence du gouvernement a affirmé ne pas être au courant de cette affaire, assurant que le ministre était toujours en exercice.

A la tête du ministère de l'Energie depuis septembre 2017, M. Kaddour, 59 ans, était le PDG de la Société italo-tunisienne d'exploitation pétrolière (Sitep) de 2008 à 2011, avant de travailler aux Etats-Unis dans le domaine de l'énergie.

En août, un autre ministre du gouvernement de Youssef Chahed avait été contraint à démissionner à cause d'une condamnation par contumace à trois ans de prison dans un procès dont il avait indiqué ne pas avoir été informé.

Poursuivi pour le transfert d'une somme importante de devises du temps où il dirigeait une société d'intermédiation en bourse, Fadhel Abdelkafi, ministre des Finances par intérim et ministre de l'Investissement, avait ensuite bénéficié d'un non-lieu.

Cette affaire intervient alors que M. Chahed assure poursuivre la guerre contre la corruption qu'il avait lancée en mai 2017. Plusieurs hommes d'affaires et hauts responsables sont poursuivis par la justice dans le cadre de cette lutte anticorruption.

SOUDAN DU SUD : IGAD accélère les consultations avant le forum de la paix au Soudan du Sud

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) de l'Afrique de l'Est, a déclaré vendredi que son envoyé spécial au Soudan du Sud a intensifié les consultations avant un forum de haut niveau pour la revitalisation de l'accord de paix, prévu pour le 13 décembre.

Ismaïl Wais, Envoyé spécial de l'IGAD pour le Soudan du Sud, a eu des entretiens avec les partenaires régionaux, le président Salva Kiir, ses vice-présidents Taban Deng Gai et James Wani Iga ainsi que les ministres du gouvernement d'union nationale, ainsi que des représentants de la communauté internationale, pour préparer le terrain pour le forum.

"Beaucoup ont considéré le processus comme une occasion opportune de rétablir la paix et la mise en œuvre de l'Accord sur la résolution du conflit au Soudan du Sud (ARCSS)", a déclaré M. Wais dans un communiqué publié à Juba.

Le bloc régional a indiqué que le forum, qui devrait commencer peu après la réunion des ministres de l'IGAD les 11 et 12 décembre à Juba, discutera de la mise en œuvre intégrale de l'accord de paix et développera un calendrier révisé et réaliste.

"La convocation du forum suivra la réunion du Conseil des ministres de l'IGAD.

Le Conseil devrait fournir d'autres directives sur les modalités, la structure et d'autres détails sur la manière dont le forum sera organisé", a déclaré l'envoyé spécial de l'IGAD.

Lors des consultations de vendredi à Juba, M. Wais a informé les partenaires de l'effort régional pour organiser un forum inclusif.

L'envoyé spécial a déclaré que les consultations qui ont eu lieu avec les différents partis de l'opposition, les groupes armés et la société civile, y compris les femmes et les groupes de réfugiés, visent à atteindre les objectifs du Forum.

Il a noté le soutien massif apporté au Forum et les attentes élevées de toutes les parties prenantes sur le processus de revitalisation de l'ARCSS.

Des analystes considèrent le Forum de revitalisation de la paix de haut niveau lancé en juillet par les dirigeants régionaux comme la dernière chance de mettre fin à la guerre civile dans la plus jeune nation du monde.

Le Soudan du Sud est tombé dans la violence en décembre 2013 après un différend politique entre le président Kiir et son ancien vice-président Riek Machar.

L'accord de paix de 2015, qui a mené à la formation d'un gouvernement d'union nationale de transition, a éclaté en juillet 2016 après la reprise des combats entre les militaires loyaux respectivement au président Kiir et à son ancien vice-président reconduit Machar.

Ce dernier a fini par fuir la capitale et s'engager de nouveau dans la rébellion.

EGYPTE : 305 morts, dont 27 enfants, dans l'attaque de la mosquée au Sinaï

L'attaque contre une mosquée dans l'est de l'Egypte vendredi a fait 305 morts dont 27 enfants, selon un nouveau bilan donné hier par le procureur général égyptien dans un communiqué relayé par la Télévision d'Etat.

Le précédent bilan donné par les autorités faisait état de 235 morts et 109 blessés.

L'attaque s'est produite pendant la prière du vendredi dans la mosquée "al Rawadh" dans le village de Bir al-Abed, à 40km à l'ouest d'Al-Arich, la capitale de la province du Nord-Sinaï, une région où les forces de sécurité combattent la branche égyptienne du groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech).

En réaction à cette attaque qui a également fait 109 blessés, le président égyptien Abdel Fattah el-Sissi a promis de répondre avec "une force brutale".

"Les forces armées et la police vengeront nos martyrs", a insisté le chef de l'Etat décrétant un deuil national de trois jours.

De nombreux policiers et soldats, ainsi que des civils, ont été



tués dans ces attaques.

Selon les médias, les assaillants avaient encerclé la mosquée avec des véhicules tout-terrain et qu'ils avaient ensuite posé une bombe à l'extérieur du bâtiment.

Après l'explosion, les hommes armés ont mis le feu aux véhicules des fidèles afin de bloquer les routes menant à la mosquée.

Vendredi en fin d'après-midi, les hôpitaux et les secouristes continuaient de s'activer pour porter secours aux blessés, selon des images de la télévision égyptienne.

En réaction à cet acte sanglant, l'Algérie par la voix du porte-parole du ministère des affaires étrangères, Abdelaziz Ben Ali Chérif, a "fermement" condamné l'attentat

terroriste qui a ciblé des fidèles à la mosquée Al-Rawda, tout en réaffirmant sa solidarité avec le gouvernement et le peuple égyptien.

"Cet acte barbare dévoile encore une fois le visage ignoble du terrorisme qui ne se soucie guère de la sacralité de l'âme humaine.

Pire encore, il excelle à horripiler des citoyens innocents, en semant la terreur et en effusant le sang", a-t-il soutenu, exprimant la conviction profonde de l'Algérie que malgré son acharnement et sa férocité, le terrorisme ne saurait et ne pourrait entamer la détermination de ce pays frère, dans toutes ses composantes, à y faire face et à le combattre avec force et ténacité".

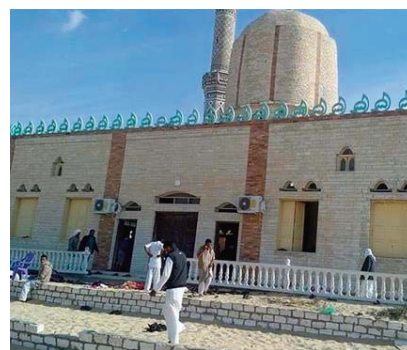
L'Algérie condamne « fermement » l'attentat terroriste ayant ciblé des fidèles à la mosquée Al-Rawda en Egypte

L'Algérie a condamné "fermement" l'attentat terroriste qui a ciblé vendredi des fidèles à la mosquée Al-Rawda au nord du Sinaï (Egypte), réaffirmant sa solidarité avec le gouvernement et le peuple de ce pays frère.

L'Algérie "condamne fermement l'attentat terroriste sanglant qui a ciblé ce vendredi des fidèles de la mosquée Al-Rawda, au nord du Sinaï, faisant des dizaines de morts et de blessés", a indiqué un porte-parole du ministère des affaires étrangères, Abdelaziz Ben Ali Chérif.

"Cet acte barbare dévoile encore une fois le visage ignoble du terrorisme qui ne se soucie guère de la sacralité de l'âme humaine.

Pire encore, il excelle



à horripiler des citoyens innocents, en semant la terreur et en effusant le sang", a-t-il soutenu.

"Face à cet horrible attentat, l'Algérie réaffirme sa solidarité avec le gouvernement et le peuple

égyptiens frères, adresse les plus sincères condoléances aux familles des victimes et de compassion aux familles des blessés", a ajouté le porte-parole du MAE, exprimant la conviction profonde de

l'Algérie que malgré son acharnement et sa férocité, le terrorisme ne saurait et ne pourrait entamer la détermination de ce pays frère, dans toutes ses composantes, à y faire face et à le combattre avec force et ténacité".

Au moins 235 personnes ont trouvé la mort et 125 ont été blessées vendredi dans l'attaque terroriste qui a visé une mosquée à Bir al Abed, dans le nord du Sinaï égyptien, après que des assaillants eurent déclenché une explosion, avant d'ouvrir le feu sur les fidèles, parmi lesquels se trouvaient notamment des conscrits de l'armée.

Suite à cet attentat, la présidence égyptienne a décrété un deuil national de trois jours.

L'ONU condamne l'attaque terroriste contre une mosquée dans le Sinaï

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres et le Conseil de sécurité ont fermement condamné vendredi l'attaque meurtrière contre une mosquée dans la ville de Bir al-Abed dans le Sinaï Nord, en Egypte.

Selon la presse, des hommes armés ont déclenché une explosion avant d'ouvrir le feu sur les fidèles de la mosquée. D'après un bilan provisoire, l'attaque a fait au moins

235 morts et 109 blessés. Le secrétaire général a présenté ses sincères condoléances aux familles des victimes et au gouvernement et au peuple d'Egypte.

Il a souhaité un prompt rétablissement aux personnes blessées, a dit son porte-parole adjoint Farhan Haq dans une déclaration à la presse. "Le secrétaire général appelle à traduire rapidement en justice les responsables de cette épou-

vantable attaque d'aujourd'hui", a-t-il ajouté. Le Conseil de sécurité a également vivement condamné cette "attaque lâche et odieuse".

Dans une déclaration à la presse, les membres du Conseil ont présenté leurs condoléances aux familles des victimes et au gouvernement d'Egypte et ont souhaité un prompt et complet rétablissement aux blessés.

SAINT-MARTIN:

Démission du Premier ministre

Le Premier ministre de la partie néerlandaise de l'île de Saint-Martin, William Marlin, a démissionné vendredi sous pression de La Haye, en raison de litiges sur les modalités de l'aide à la reconstruction après le passage meurtrier de l'ouragan Irma.



M. Marlin a fait cette annonce lors d'une conférence de presse dans la capitale de l'île, Philipsburg, selon les médias néerlandais. "Il a dit qu'il enverrait plus tard sa

lettre de démission au gouverneur de l'île, a rapporté la chaîne de télévision publique néerlandaise NOS.

William Marlin sera remplacé par le vice-Premier ministre Rafael Boasman, éga-

lement titulaire du portefeuille de la Justice. Plus tôt dans la journée, le Premier ministre néerlandais Mark Rutte avait annoncé que le gouvernement néerlandais ainsi que les ministres

d'Aruba, Curaçao et Saint-Martin, qui siègent ensemble au "Rijksministerraad" (conseil des ministres du Royaume), avaient demandé que William Marlin quitte le pouvoir et soit remplacé.

"Nous avons décidé de demander au gouverneur de Saint-Martin de s'assurer que son Premier ministre soit démis de ses fonctions et remplacé", avait expliqué M. Rutte au cours de sa conférence presse hebdomadaire.

"Nous avons pris cette décision parce que nous voulons commencer à reconstruire Saint-Martin (...) Les Pays-Bas sont prêts à aider, mais tout le monde doit s'en tenir aux règles démocratiques du jeu", avait souligné M. Rutte.

PAKISTAN:

Un policier tué dans des heurts avec les manifestants bloquant l'autoroute principale

Un policier a été tué hier dans des heurts opposant les forces de l'ordre pakistanaises à des centaines de manifestants, en tenant de les déloger de la principale autoroute d'accès à Islamabad, que les protestataires bloquent depuis près de trois semaines, selon des sources sécuritaires.

D'après un porte-parole de la police d'Islamabad, le policier est mort après avoir été atteint par une pierre à la tête.

Au moins 43 personnes, dont 30 membres des forces de sécurité, ont par ailleurs été blessées et conduites à l'Institut des sciences médicales du Pakistan, le principal hôpital d'Islamabad, selon l'un des porte-parole de l'établissement.

Quelque 8.500 policiers et paramilitaires ont été déployés pour participer à l'opération, déclenchée tôt dans la matinée, selon un responsable du ministère de l'Intérieur.

Des policiers en tenue anti-émeute ont tiré des grenades lacrymogènes et des balles en caoutchouc en direction des quelque 2.000 manifestants qui ont répliqué sporadiquement avec des pierres et autres projectiles, selon l'AFP.

Plusieurs personnes ont été arrêtées.

Les chaînes de télévision pakistanaises ont diffusé des images d'un camion de police et de tentes utilisées par les manifestants en feu.

Les protestataires occupent depuis le 6 novembre un pont routier à la limite entre Islamabad et la ville voisine de Rawalpindi, paralysant l'intense trafic entre les deux villes, aux dépens de leurs habitants contraints de subir des heures d'embouteillages.



Les manifestants, qui appartiennent à un groupe religieux peu connu, le Tehreek-i-Labaik Yah Rasool Allah Pakistan (TLYRAP), exigent depuis des semaines la démission du ministre de la Justice à la suite d'une polémique au sujet d'un amendement, finalement abandonné, qu'ils lient à la très controversée loi sur le blasphème.

Ils empêchent, parfois violemment, des dizaines de milliers de Pakistanais de se rendre chaque jour dans la capitale, où beaucoup travaillent.

Les temps de trajets se comptent depuis en heures.

Un enfant de huit ans est mort faute d'avoir pu être transporté à temps à l'hôpital.

D'après des médias pakistanais, des rassemblements de soutien aux manifestants ont également fait leur apparition samedi dans d'autres villes du pays, notamment Karachi et Lahore, les deux plus peuplées.

La justice pakistanaise a déjà exigé à plusieurs reprises du gouvernement qu'il procède à l'évacuation des manifestants.

Celui-ci ne s'est pourtant pas exécuté, s'enlisant dans des négociations infructueuses, par crainte que cette mesure ne lui coûte trop cher politiquement, à moins d'un an d'élections législatives.

La justice a annoncé vendredi qu'elle convoquerait lundi le ministre de l'Intérieur, Ahsan Iqbal, pour qu'il s'explique sur l'inaction du gouvernement.

Les analystes relèvent aussi que la réponse du gouvernement a été maladroite et "molle", ce qui pourrait créer un dangereux précédent aux yeux d'autres groupes contestataires désireux d'en découdre avec les autorités.

Un haut responsable de la police d'Islamabad prenant part à l'organisation de l'opération a assuré à l'AFP que celle-ci avait été conçue pour éviter de faire des victimes.

PAKISTAN-UE

Pakistan et UE se redisent déterminés à combattre le terrorisme

Le Pakistan et l'Union européenne ont conclu vendredi leur 6e Dialogue politique sur la lutte antiterroriste, soulignant dans un communiqué conjoint leur volonté de combattre ensemble le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Dans le cadre de leur Plan quinquennal de coopération, les deux parties ont réaffirmé à cette occasion que ce phénomène représentait une me-

nace sur les Etats et les sociétés dans le monde entier, a précisé le ministère pakistanais des Affaires étrangères, se félicitant du soutien européen aux efforts du Pakistan contre le terrorisme.

La coopération en cours en matière d'antiterrorisme a été abordée, tout comme la nécessité d'explorer d'autres possibilités de coopération comme l'échange de bonnes pratiques dans des domaines tels que la justice pénale et l'Etat de droit, le maintien de l'ordre

et de la sécurité, la lutte contre le financement du terrorisme et la prévention de tout extrémisme violent.

L'UE et le Pakistan ont convenu d'unir leurs efforts pour promouvoir la coopération internationale dans des enceintes telles que le Groupe d'action financière (GAFI) et le Forum mondial de lutte contre le terrorisme.

Les deux parties se retrouveront pour la septième édition de ce dialogue en 2018 à Bruxelles.

IRAK :

Les forces irakiennes ouvrent un troisième front pour traquer l'EI dans le désert



Les forces irakiennes ont ouvert hier un troisième front pour traquer dans le désert les éléments du groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) qui s'y cachent, selon les autorités irakiennes.

Après avoir commencé leur offensive jeudi à partir des provinces de Salaheddine (centre) et Ninive (nord), les forces irakiennes se sont lancées samedi sur les traces des terroristes à partir de la province occidentale d'Al-Anbar, pour les prendre en tenaille.

L'armée irakienne et les combattants tribaux ont lancé une offensive au nord de Rawa en direction de Baiji (province de Salaheddine) et du nord de Qaïm vers la province septentrionale de Ninive, soit une distance de 155 km, a affirmé un des généraux responsables de l'opération cité par l'AFP.

"Il s'agit de faire la jonction avec les forces venant de Ninive."

L'opération a pour objectif de nettoyer le désert jusqu'à la frontière syrienne et de traquer les terroristes qui ont fui les villes libérées vers le désert", a-t-il ajouté.

Après avoir perdu ces derniers mois toutes les villes et centres urbains sous leur contrôle, les terroristes de l'EI se retrouvent acculés dans une vaste région désertique dans l'ouest de l'Irak proche de la frontière syrienne.

Pour sa part, Abou Mahdi al-Mouhandess, le "numéro deux" et homme fort des forces paramilitaires du Hachd al-Chaabi a indiqué que "la bataille du désert est très importante car c'est de là que Daech peut attaquer nos lignes de défense, venant de Syrie, et atteindre les provinces de Salaheddine, Kirkouk, Mossoul et Al-Anbar".

Selon lui, les opérations militaires se déroulent sur une superficie de 27.000 km² à cheval sur trois provinces.

Des experts avaient fait état auparavant d'un rectangle de 7.000 km².

Dans une vidéo postée par Hachd, il explique que le désert "est la dernière région où se trouve encore militairement Daech (acronyme arabe de l'EI).

Cela ne signifie pas que cette organisation est finie car certains de ses éléments se cachent encore parmi les civils dans certains villages" "Nous devons les rechercher dans les régions qui ont été libérées et nous devons les arrêter avant qu'ils ne regagnent les villes", a-t-il ajouté.

"Nous devons rester en état d'alerte et la sécurité ne pourra pas être totale sans un contrôle complet de la frontière avec la Syrie", a-t-il précisé.

Jusqu'à présent, 100 villages et hameaux ont été pris, les forces irakiennes ont pu mettre la main sur des entrepôts d'armes et de munitions, sur des voitures piégées, a-t-il rapporté, précisant que le désert servirait de point logistique, de soutien et de centre de communications entre la Syrie et l'Irak.

Mardi, le Premier ministre Haider al-Abadi avait indiqué qu'une fois les terroristes chassés du désert, l'Irak pourrait proclamer "la défaite totale" de l'EI.

OUARGLA :

Plaidoyer pour une utilisation rationnelle des plantes endémiques des milieux arides

Les participants à un séminaire sur les Polysaccharides de plantes de milieux sahariens, tenu mercredi à Ouargla, ont plaidé pour une utilisation rationnelle des plantes endémiques des milieux arides, basée sur une connaissance scientifique.



L'utilisation de ces espèces végétales à valeur thérapeutiques doit être fondée sur une connaissance scientifique, non seulement pour protéger la santé humaine, mais aussi pour préserver l'écosystème saharien caractérisé par ses spécificités naturelles, notamment le climat sec et le moins pluvieux, ont souligné des intervenants, à l'issue de ce séminaire international sur les Polysaccharides de plantes de milieux sahariens (POLYSAC-2017) qu'a abrité deux jours durant l'Université Kasdi Merbah. Dans ce contexte, l'enseignante Nouria Smail Sadoun, de l'université Mouloud Mammeri (Tizi-Ouzou), a mis l'accent sur la nécessité de lutter contre l'exploitation irrationnelle de ces espèces végétales, qui risque de ravager l'écosystème saharien très fragile, tout en favorisant l'usage sage de ces végétaux locaux, à l'instar de "Peganum harmala" (dit Harmel localement) et le

zygophyllum cornutum Coss (dit Agaveya) utilisés dans différents domaines médicaux, pharmaceutique et culinaire.

Les participants à ce séminaire ont estimé aussi que le développement de la collaboration inter-universités revêt une importance majeure en matière de valorisation de la recherche scientifique en rapport avec les polysaccharides (macromolécules biologiques) extraits à partir de sources animales ou végétale, dont les plantes endémiques, utilisés dans les industries pharmaceutiques et cosmétiques. Dans ce sens, El-Houari Chaa, enseignant à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO), a mis en relief l'importance de lancer des recherches regroupant des équipes algériennes, tout en mettant en avant l'expertise étrangère dans ce domaine.

Organisée par la Faculté des sciences de la nature et de la vie de l'Université

d'Ouargla, en coordination avec les Universités Clermont Auvergne (Clermont Ferrand- France), ce rendez-vous scientifique a pour objectif de créer un espace d'échanges permettant un enrichissement mutuel afin de réévaluer l'importance des polysaccharides issus de plantes se développant dans les milieux arides, a indiqué le président du comité scientifique du séminaire, Pr. Ould El-Hadj Mohamed Didi.

Le POLISAC-2017, qui entre dans le cadre du projet algéro-français "Tassili", retenu dans le cadre de la coopération bilatérale, s'est articulé autour de quatre thèmes principaux, à savoir "Extraction et caractérisation de polysaccharides", "Polysaccharides et activités biologiques", "Polysaccharides et hydro-colloïdes" et "Valorisation des polysaccharides issus de sous produits", ont indiqué les organisateurs.

HIER À 02H10

La Chine lance des satellites de télédétection

La Chine a lancé, hier à 02h10 (heure de Pékin), des satellites de télédétection à bord d'une fusée porteuse Longue Marche-2C depuis le centre de lancement de satellites de Xichang, dans la province chinoise du Sichuan (sud-ouest).

Les satellites ont atteint l'orbite prévue et le lancement d'hier a été qualifié de succès. Les satellites effectueront des études électromagnétiques et d'autres expériences. Il s'agit de la 256e mission de la famille des fusées Longue Marche.



Les chimpanzés capables d'évaluer un danger et d'en avertir leurs congénères

Les chimpanzés vivant à l'état sauvage sont capables d'évaluer un danger et d'avertir leurs congénères, surtout ceux qui semblent en être inconscients, révèle une étude publiée mercredi dans la revue américaine *Science Advances*.

Pour la première fois, une expérience montre que des animaux prennent en compte, quand ils communiquent, le point de vue des autres, une capacité qu'on pensait être unique aux humains, soulignent les chercheurs.

Selon eux, cela suggère que les chimpanzés communiquent et coopèrent de manière plus complexe qu'on croyait possible jusqu'alors.

Pour tester cette théorie, Catherine Crookford, une chercheuse à l'Institut Max Planck d'anthropologie en Allemagne, et ses collègues ont conçu un ensemble d'ex-

périences dans la forêt de Budongo en Ouganda.

Ils ont notamment placé un faux serpent venimeux sur un chemin et observé comment les chimpanzés réagissaient, enregistrant dans un premier temps comment les primates indiquaient aux autres chimpanzés là où se trouvait le reptile.

Outre des cris, un tiers pointaient du regard alternativement le lieu où se trouvait le reptile et leurs congénères.

Dans une seconde expérience, les chercheurs ont testé deux scénarios utilisant des appels pré-enregistrés de chimpanzés lancés à d'autres membres de leur groupe.

Dans le premier cas, ils ont dissimulé un haut-parleur pour diffuser un cri indiquant qu'un chimpanzé à proximité était conscient de la présence d'un serpent et un autre enregistrement signalant qu'un

autre de ces primates ne se rendait pas compte du danger.

Quand les chimpanzés de l'expérience ont détecté le serpent, ceux qui avaient entendu les cris enregistrés suggérant qu'un de leurs congénères n'avait pas vu le reptile se sont mis à lancer plus d'avertissements, par des cris et des mouvements du corps, jusqu'à ce qu'il soit hors de danger.

Ainsi, la vocalisation semble changer selon que les autres chimpanzés sont ou pas conscients d'un danger.

Prises ensemble, ces observations laissent penser que les systèmes de communication influencés par la perspective des autres, plutôt que par sa propre perception, seraient apparus dès les premières lignées d'hominoïdes, avant l'apparition du langage, concluent ces anthropologues.

TECHNOLOGIES Les ministres africains appellent à prioriser la numérisation en Afrique



Les ministres africains en charge de la communication et des TIC et des services postaux ont appelé vendredi à la numérisation comme une priorité pour l'Afrique.

Au cours d'une réunion de deux jours qui a pris fin vendredi, du Comité technique spécialisé sur la communication et des TIC, les ministres ont discuté et pris des décisions sur les programmes continentaux et régionaux africains qui ont un impact dans les secteurs des communications et des TIC.

La situation actuelle des sous-secteurs de la communication et des TIC en Afrique est encore confrontée à de nombreux défis, en dépit des gains importants dans le paysage africain des médias, des télécommunications et des services TIC et des services postaux, a noté la conférence tenue au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba en Éthiopie.

Clôture de la conférence, le Commissaire de l'UA pour les infrastructures et l'énergie, Amani Abou-Zeid, a réitéré l'importance des technologies de la communication et de l'information pour le développement de l'Afrique.

La conférence a noté que le programme de numérisation sera une opportunité essentielle et la plus grande, pour l'Afrique de conduire les changements fondamentaux au 21ème siècle, s'il est exploité de manière intelligente et intégrée.

La numérisation pourrait jouer un rôle de catalyseur dans la réalisation du programme de développement national, des aspirations de l'Agenda 2063 et des objectifs de développement de l'Agenda 2030 des Nations Unies, selon les participants à la rencontre. La Conférence a recommandé à la création en Afrique d'un comité de collaboration et de coordination pour la cybersécurité, afin de conseiller la Commission de l'UA et les décideurs politiques sur les cyberstratégies.

APS

ORAN: La chanson «Blaoui» agrément le gala artistique pour la solidarité et l'unité nationales



La chanson «Blaoui», interprétée pour la première fois sur scène par l'artiste Houari Benchenat en hommage au doyen de la chanson oranaise, le regretté Blaoui Houari, a été la surprise du gala artistique placé lundi soir à Oran sous le slogan «renforcer la solidarité et l'unité nationales».

L'assistance a fort apprécié cette nouvelle chanson relatant le long parcours de Blaoui Houari, décédé le 19 juillet dernier laissant derrière lui un grand répertoire de chansons et de compositions musicales en bédoui et moderne.

La chanson, écrite et composée par Houari Benchenat dans un rythme triste, évoque la vie de feu Houari Blaoui depuis sa naissance et sa contribution artistique à la glorieuse révolution contre l'occupation française et à la scène musicale nationale et à l'émergence de talents dans le monde de la chanson.

Lors de ce gala, la famille de Blaoui Houari a été honorée par le wali d'Oran, de même que le chanteur Houari Benchenat, qui a gratifié le public nombreux au théâtre régional «Abdelkader Alloula» d'Oran, d'un bouquet de ses chansons dont «Marsam Wahran».

Cette manifestation artistique est, selon l'artiste, une occasion louable pour regrouper des hommes de la culture et de l'art autour de la solidarité et de l'unité nationales, surtout à l'approche du rendez-vous électoral.

Il a souligné que les artistes sont tenus à renforcer et préserver la stabilité dans le pays et à appeler à une forte participation aux élections locales.

Ce gala, rehaussé par la présence d'autorités locales et de personnalités politiques, culturelles et artistiques, a été animé aussi par l'humoriste Mohamed Bessam.

ORAN

Un recueil de contes populaires algériens en voie d'édition

Un recueil de contes populaires algériens est en voie d'édition à Oran, a-t-on appris mercredi de la responsable de l'association culturelle locale "Le Petit Lecteur", initiatrice de cette action visant à valoriser le patrimoine culturel immatériel national.



"Une vingtaine de contes de différentes régions du pays a été retranscrite dans l'ouvrage à paraître en janvier prochain", a précisé la présidente de l'association, Zoubida Kouti, à l'occasion d'une rencontre sur la littérature orale.

L'élaboration de ce recueil intervient dans le cadre de la concrétisation d'un projet intitulé "Si le goul m'était conté" et soutenu au titre d'un programme de coopération culturelle entre l'Algérie et l'Union européenne, a-t-elle indiqué.

"L'initiative a un objectif pédagogique et non lucratif", a relevé cette responsable, expliquant que le recueil sera disponible au sein de la bi-

bliothèque Jeunesse du "Le Petit Lecteur", tandis que des exemplaires seront offerts aux associations culturelles, aux établissements scolaires et aux espaces de lecture.

Le contenu sera également mis en relief à travers diverses villes du pays, et ce, lors de salons dédiés au livre ou dans le cadre des caravanes du conte que prévoit d'organiser "Le Petit Lecteur".

Mme Kouti a fait état de la préparation d'un autre projet visant à promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes par la formation aux métiers du livre.

La première action de ce nouveau projet sera consacrée

au processus d'écriture et de conception de la bande dessinée qui mettra en lumière tous les segments de la chaîne du livre (création, mise en page, impression, distribution...).

Une dizaine d'universitaires ont pris part à la rencontre, tenue au siège du "Le Petit Lecteur" qui a vu les intervenants exposer leurs réflexions allant dans le sens de la promotion de la production et de la recherche sur les thématiques de la littérature orale.

Cette journée d'étude a coïncidé avec l'ouverture du nouveau Centre de ressources documentaires, aménagé au siège même de l'association au profit des passionnés du

conte et des chercheurs spécialisés en ce domaine. La responsable des programmes de formation auprès du "Le Petit Lecteur", Djamilia Hamitou, a mis l'accent à cette occasion sur la vocation de son association à encourager les jeunes à la lecture et à contribuer à la préservation du patrimoine oral national.

Elle a insisté, à ce propos, sur les grandes actions accomplies, comme l'animation d'un festival annuel du conte pour enfants dont la 12ème édition se tiendra en mars prochain et les ateliers de formation se rapportant à la création, collecte, écriture et à la déclamation de contes.

SÉTIF

L'opérette «Maâlim» sur les traces des héros de la Révolution algérienne à El Eulma



L'opérette «Maâlim» (repères) de la coopérative culturelle «Afkar oua founoun» de la ville d'El Eulma (Sétif), présentée mardi après-midi au palais de la culture Mohamed Laïd Al Khalifa de Constantine, a réussi à voyager avec son public sur les traces des héros de la Révolution algérienne à El Eulma (ex-saint Arnaud). Pendant près d'une heure, le

spectacle a revisité une page glorieuse de l'histoire du nationalisme indépendantiste dans la ville d'El Eulma particulièrement son marché qui fut le théâtre d'une retentissante opération de Fidaïyine qui avait amené l'administration coloniale française à imposer dans sa furie revancharde un blocus contre la ville pendant 15 jours. L'auteur et metteur en scène de

l'œuvre, Abdelwahab Temhachet a réussi avec talent à monter un beau spectacle mariant avec symbiose scènes théâtrales, chorégraphie avec chant et musique.

Quatorze (14) comédiens majoritairement des jeunes ont interprété l'opérette qui reflète l'attachement de la jeune génération avec leur révolution libératrice, a indiqué Temhachet qui a interprété le rôle d'un harki (collaborateur) dans cette œuvre présentée dans le cadre du programme de célébration du 63ème anniversaire de la révolution de novembre arrêté par la direction de wilaya de la culture. La coopérative culturelle «Afkar oua founoun» créée en 2011 a monté plusieurs spectacles.

Elle apporte actuellement les dernières retouches pour une nouvelle pièce pour enfants intitulée El Kassoul (Le paresseux) qui devra être présentée durant les prochaines vacances d'hiver, a indiqué Temhachet.

UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS CULTURELLES

Plusieurs activités culturelles liées notamment à la musique, les arts plastiques, le théâtre et le cinéma ont marqué le paysage culturel de la semaine écoulée.

- L'opérette "Maâlim" de la coopérative culturelle "Afkar oua founoun" de la ville d'El Eulma (Sétif), présentée mardi au Palais de la culture Mohamed -Laïd Al Khalifa de Constantine.

- La chanteuse italienne Elena Ledda a animé mardi à Alger un concert de chants traditionnels aux rythmes et aux mélodies proches du patrimoine musical algérien.

- La pièce théâtrale "Carte postale" du Théâtre régional de Mascara a décroché mardi le Prix du meilleur spectacle en clôture du 24e Festival du théâtre de Jordanie.

- Un gala artistique en hommage au doyen de la chanson oranaise, Blaoui Houari, a été animé lundi par Houari Benchenat.

- Le 16e Festival national du film amazigh se tiendra du 24 au 28 décembre prochain à Tizi-Ouzou.

- Le long métrage "Zeus", consacré aux parcours politiques du président portugais

Manuel Teixeira Gomes mort en exil en 1941 à Béjaïa, a remporté le Grand prix du 14e Festival international "Cinéma et migrations" qui a pris fin samedi à Agadir (sud du Maroc).

- L'artiste peintre Choukri Mesli, décédé lundi dernier à Paris à l'âge de 86 ans, a été inhumé samedi à Tlemcen.

Programme de la soirée

TF1 20:55

Jurassic World

Réalisateur : Colin Trevorrow
Avec : Chris Pratt, Bryce Dallas Howard
Date de sortie : 10 juin 2015



Zach et Gray sont envoyés par leur mère passer une semaine sur une île du Costa Rica qui abrite le Jurassic World, un parc d'attractions mettant en scène des dinosaures grandeur nature. Les adolescents doivent être pris en charge par leur tante, Claire. Mais celle-ci, très occupée par son poste de manager et par la sécurité du parc, les confie à une assistante. De son côté, Owen Grady, dresseur d'animaux, travaille avec de jeunes dinosaures qu'il tente d'apprivoiser.

France 2 20:55

The Impossible

Réalisateur : JA Bayona
Avec : Naomi Watts, Ewan McGregor



Maria, Henry, leurs enfants Lucas, Simon et Thomas, viennent d'arriver en Thaïlande pour les vacances de Noël. Alors qu'ils sont confortablement installés dans leur hôtel, un tsunami submerge les côtes. Maria se retrouve emportée par les flots avec Lucas. Alors qu'ils reprennent leurs esprits, ils croisent le chemin du petit Daniel. Maria, blessée à la jambe, s'évanouit peu de temps après. Elle est aussitôt amenée dans un dispensaire.

France 3 20:55

Les enquêtes de Vera

Réalisateur : Louise Hooper
Avec : Brenda Blethyn, Kenny Doughty



Le cadavre de Nathan, un jeune homme, est retrouvé dans une rivière. Il a été frappé à la tête avant d'être jeté à l'eau. Sur lui, les policiers trouvent un sachet d'héroïne marqué : « l'Ange noir ». Vera interroge le père O'Brien, qui tient un centre d'accueil pour toxicomanes dans les environs. Ce dernier identifie la victime et met les enquêteurs sur la piste de Kelly, que Nathan fréquentait. La jeune femme prétend ne rien savoir de ce qu'il s'est passé. Vera charge Hicham de surveiller l'appartement de Kelly. De son côté, Vera rencontre la mère de Nathan.

CANAL+ 21:00

Football / Ligue 1 Conforama

Monaco / Paris-SG



Première rencontre entre le champion de France en titre et l'actuel leader de la Ligue 1 depuis le trophée des champions remporté par le PSG en juillet dernier. Du côté de Monaco, le moral n'est pas au beau fixe avec la nouvelle défaite enregistrée en milieu de semaine en Ligue des champions et surtout l'élimination de toute compétition européenne. Le PSG avec son trio magique Mbappé-Cavani-Neymar, quant à lui, martyrise les défenses de Ligue 1 et compte bien enfoncer encore un peu plus l'ASM.

6 21:00

Zone interdite

Magazine de société 206 épisodes



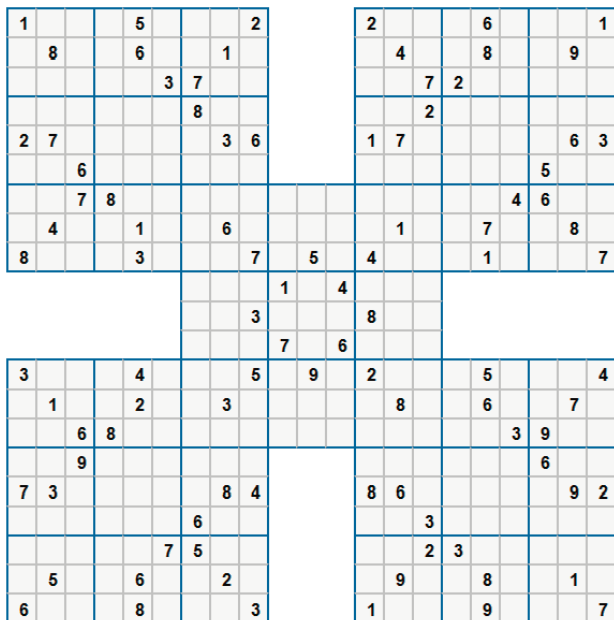
Pour éviter les mauvais payeurs, les propriétaires ou les agences immobilières qui les représentent exigent généralement des locataires qu'ils gagnent trois fois le montant du loyer demandé. Une demande qui complique considérablement la recherche d'un toit, surtout dans les villes où le marché est saturé. En région parisienne notamment, certains profitent du manque de logements pour louer des appartements minuscules à prix d'or. De l'autre côté, les propriétaires sont loin d'être à l'abri des problèmes. Moins protégés par la loi, certains se retrouvent acculés à cause des loyers impayés ou victimes de squatteurs indolégables. Dans cette guerre de l'immobilier, les huissiers sont en première ligne.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1730

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

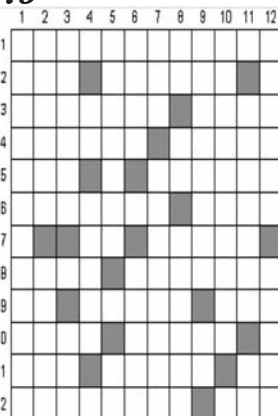


"La victoire a cent pères, mais la défaite est orpheline."

* John Fitzgerald Kennedy

Mots croisés n°1730

- Verticalement :**
1. Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
 2. Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la ponte de certains oiseaux, poissons
 3. Poisson d'eau douce - Frappas violemment, à coups répétés
 4. Saison - Infinit
- Horizontalement :**
1. Religieuse placée sous la vocable de sainte Marie-Madeleine
 2. Esclaves d'État, à Sparte - Grands félins
 3. Grosse araignée
 4. Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
 5. Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
 6. Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
 7. Loi du silence (p.l.) - Pronom personnel
 8. Formerons des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
 9. Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux États-Unis
 10. Langue slave qui a été la langue officielle de l'U. R. S. S. - Personne qui cherche à en égaler une autre
 11. Conifère - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
 12. Orient - Versiez des larmes



Terreurs



Grille géante n°430

disperser	↓	jaillir	↓	arrache	↓	pays européen	↓	baque-nauda	↓	imagina	↓	pimen-tera	↓
prodi-rieuse		brin pour panier	↓	petit somme	↓	étui de missile	↓	titres de moines	↓			de bonne heure	↓
investira	→									voyage aérien	→		
dite très haut	↓					on a sa carte allé-grasse	→			colosse	↓		
insistais	→											grand félin	↓
élément gazeux	↓			zigouille estimée en stères	→			palpe	→				
								exhibés	↓				
pas très net	↓					calmer en ce lieu	→	emplette	↓				
				os	→			lac de Russie vraiment furieuse	↓				
trans-percer bout de bois	↓									arçon en cornue état arabe	→		rumi-neraient
						gracieu-se éméché	↓			fin de verbe mettra au diamètre	→		
destina-tion	↓	adminis-tré trouveras l'emploi	→			travail-la dur fiefs des pions	→	maisons de fous durs à avaler	↓			coordi-nation	↓
				brame oeuvres de barbier	→								
épuisé	→					graffiti situé sur la minute	↓			fillet	→		
négation	↓												
				endos-seras livres rigolos	→							parcoursu	↓
harassé	→					décou-verte petits chemins	↓			sembla-les unie	↓		
chercher à leurrer	↓							réduire en poudre	↓	fleuves naissants désert de cailloux	→		
paisible	→					divisa	→						
blessent	↓					accente	↓						
						titre féodal	→					iridium au labo cri dans l'arène	↓
route de navire	↓			signal routier élu ourénéen	→			attacha	→				
loiques	→			débarras-sée des parasites	→					règle pour tous	→		
								rede-mande	→				

Solution

C'est arrivé un 26 novembre

1989 : Ahmed Abdallah, président des Comores, est assassiné par des mercenaires français de Bob Denard et de sud-africains.

1990 : à Singapour, démission du premier ministre Lee Kuan Yew, en poste depuis 1959.

1996 : mémorandum d'accord entre la Russie et la France sur les « emprunts russes ».

1999 : à Zagreb, un tribunal déclare l'incapacité du président croate Franjo Tudjman pour cause de maladie.

2000 : dix-neuf jours après les élections américaines, George W. Bush est proclamé officiellement vainqueur de la présidentielle en Floride avec 537 voix d'avance sur Al Gore; mais une fois encore, ces résultats jugés incomplets et inexacts côté démocrate, sont suspendus.

Sudoku n°1729

6	4	7	8	9	2	3	6	1
9	3	1	7	4	6	5	2	8
6	2	8	1	5	3	7	9	4
4	7	9	5	2	8	6	1	3
1	5	6	4	3	7	2	8	9
2	8	3	6	1	9	4	7	5
3	6	5	9	7	1	8	4	2
7	1	2	3	8	4	9	6	5
8	9	4	2	6	5	1	3	7

Mots Croisés n°1729

SAUCISSONNER
 APPAREIL■OSER
 ISSOLEES■CVT■I
 ■N■NAITREREL
 AIS■GEMIROBOL
 E■HIV■MIURNE■
 GYNECEEVE■AU■
 PERDUSI■ES■ME
 UT■R■LAD■CORS
 ■I■ALIDO■MOELL
 ONELYSEEN■MENE

Grille géante n°429

P	P	O	D	G	U	T
D	E	V	I	A	T	I
R	E	P	R	E	S	S
E	S	T	I	M	E	S
I	S	E	U	R	E	R
B	L	A	T	E	R	E
I	R	A	S	P	E	R
P	A	M	E	E	S	R
P	E	L	L	E	T	E
P	A	R	L	E	R	E
I	E	V	A	S	E	R
U	S	A	A	I	C	A
E	X	A	G	E	R	A
P	R	O	M	E	N	E
N	A	T	I	T	R	A
A	S	I	S	N	E	O
A	G	A	L	E	T	A
A	V	A	R	I	E	P
O	R	I	N	D	O	E
F	I	E	R	E	M	E
R	U	A	E	S	T	A

NATATION / CHAMPIONNATS ARABES 2017 DES JEUNES CATÉGORIES : «Le meilleur est à venir»

Le jeune nageur algérien chez les 14-15 ans, Ryad Bouhamidi s'est dit «satisfait» des trois médailles d'or qu'il a décrochées aux Championnats arabes des jeunes catégories, clôturés dimanche dernier au Caire (Egypte) en promettant que «le meilleur est à venir».

«Au Caire, j'ai atteint tous les objectifs que je m'étais fixé avec mon entraîneur, Ali Manceri» a assuré le jeune nageur algérien, en annonçant qu'il «aspire à de meilleurs résultats» à l'avenir.

Bouhamidi avait commencé par s'imposer sur le 50m/dos, puis le 100m/dos, avant de se distinguer sur le 200m/dos, en décrochant une troisième médaille d'or, en battant au passage le record de l'épreuve, en 2 min 4 sec et 35 cent, qui représente également le minima de participation aux prochains Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), prévus en 2018 en Argentine.

Le sociétaire de l'USM Alger (15 ans) a avoué que «la concurrence a été très rude» surtout de la part des nageurs égyptiens, tunisiens et libanais, mais le fait d'avoir bien préparé ces Championnats arabes lui a permis de surmonter tous les obstacles et de remporter les trois médailles d'or qu'il ciblait, tout en battant le record du 200m/dos.

Bouhamidi ne compte pas s'arrêter de travailler pour autant, puisqu'il a affirmé à l'APS avoir l'intention de «redoubler d'efforts» pour améliorer son niveau et gagner en expérience, notamment, en vue des prochains JOJ, prévus à Buenos Aires, où il «espère décrocher l'or».

«L'avantage avec Bouhamidi, c'est qu'il est encore jeune. Autrement dit, avec une importante marge de progression. Ce qui laisse supposer qu'il sera encore plus fort d'ici quelques années» a anticipé Salah Larkem, l'entraîneur adjoint de l'USM Alger, en censant au passage l'ensemble des nageurs Usmistes ayant pris part aux derniers Championnats Arabes, considérant que «leur rendement a été très bon». Au classement général, la sélection algérienne avait pris la troisième place, derrière l'Egypte et la Tunisie, avec un total de 57 médailles : 11 or, 14 argent et 32 bronze.

L'Algérie avait engagé un total de 38 nageurs (garçons/filles) dans cette compétition, marquée par la participation de 12 pays arabes, à savoir : l'Egypte, la Tunisie, le Liban, le Maroc, la Jordanie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Oman, Bahreïn, la Palestine et la Libye.

KARATÉ-DO / OPEN MONDIAL D'OKINAWA 2017 : 2 Algériens déjà éliminés

Les Algériens Ismaïl Rabehi et Salah-Eddine Sekkour ont été éliminés de l'Open mondial d'Okinawa (Japon) de karaté-do, hier et aujourd'hui, après leur défaite lors de la première journée en éliminatoires.



L'athlète Ismaïl Rabehi (kata), exempté du premier tour de la poule N.2, a perdu face au Japonais Uemura Takuya. L'autre Algérien, Salah-Eddine Sekkour, qui figure dans la même catégorie mais dans la poule 3, a été éliminé par

L'Espagnol José-Manuel Carbonell.

Leurs compatriotes Hocine Daïkhi (+84 kg / kumité) et Racha Bensaïb (+68 kg / kumité) entrèrent en lice dimanche.

Daïkhi défiera au premier tour de la poule 1, le Norvégien Ismaïl Bellemkhanate, alors que Bensaïb, exempté du premier tour de la poule 1, sera opposée à l'Anglaise Kaitie Patience.

Les Algériens éliminés auront l'occasion de jouer les repêchages pour la 3e place.

Etant donné que la Fédération algérienne de karaté-do (FAK) est suspendue par la Fédération mondiale de la discipline (WKF), les Algériens participent à ce tournoi avec le club de SPN Paris (France).

ATHLÉTISME / IAAF : Le Qatar Barshim et la Belge Thiam meilleurs athlètes de l'année 2017

Le Qatar Mutaz Essa Barshim chez les hommes et la Belge Nafissatou Thiam chez les dames ont été désignés athlètes de l'année 2017 lors de la soirée de gala de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), organisée vendredi à Monaco.

Barshim, deuxième sauteur en hauteur de tous les temps (2,43 m) et médaillé d'or aux Mondiaux de Londres en août, succède à la légende du sprint Usain Bolt, parti à la retraite à l'issue de la saison et sacré à six reprises (2008, 2009,

2011, 2012, 2013, 2016), un record. Barshim a devancé le Sud-Africain Wayde Van Niekerk, détenteur du record du monde du 400m (43 sec 03) et champion du monde à Londres, et le Britannique Mohamed Farah, vainqueur cette année sur 10.000m (avec l'argent sur 5.000m) avant d'abandonner la piste pour les courses sur bitume.

Bolt s'est, de son côté, vu décerner le «prix du président». Thiam, championne olympique et du monde de l'heptathlon et qui avait été désignée en 2016 «étoile

montante de l'année», l'a elle emporté face à la Grecque Ekaterini Stefanidi, médaillée d'or aux JO-2016 et aux Mondiaux de Londres au saut à la perche, et l'Ethiopienne Almaz Ayana, championne olympique et du monde du 10.000m et «athlète de l'année» en 2016.

Les finalistes avaient été sélectionnés parmi une liste de 10 athlètes à l'issue d'un vote effectué par les membres du Conseil de l'IAAF, du public et de la famille de l'athlétisme.

TENNIS / TOURNOI PRO-FÉMININ DE NULES : L'Algérienne Inès Ibbou disputera les qualifications

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou disputera les qualifications d'un tournoi Pro-féminin à 25.000 USD, prévu du 4 au 10 décembre 2017 à Nules (Espagne), suivant la pré-liste d'admission, dévoilée vendredi par les organisateurs. Ce sera le sixième tournoi consécutif en Espagne pour la championne d'Afrique de 2015, après Riba Roja De Turia (16-22 octobre), le 13e Open de San Cugat (30 octobre-5 novembre), Vinaros (6-12 novembre), Benicarlo (13-19 novembre) et Castellon, qu'elle disputera du 27 novembre au 3 décembre.

Ibbou (18 ans) avait réussi un assez bons parcours dans

chacun de ces tournoi, particulièrement à Benicarlo, où elle avait atteint la finale du tableau simple, et dans laquelle elle s'était inclinée par deux sets à zéro contre la Slovaque Vivien Juhaszova. La jeune algérienne a cependant récolté un assez bon nombre de points, grâce auxquels elle a gagné 18 places dans le nouveau classement mondial de la WTA, où elle pointe désormais au 774e rang.

Prévu sur les courts en terre battue du Tennis Club SCUDE de Nules, ce tournoi a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment, la Néerlandaise Bibiane Schoofs

(204e), la Norvégienne Eikiri (219e) et l'Espagnole Silvia Soler-Espinosa (222e).

Avant Nules, Ibbou s'était inscrite pour un autre tournoi

professionnel à 25.000 USD et pour lequel elle n'a finalement pas été acceptée.

Il s'agit du BBVA Open de Valence (20-26 novembre).

JEUX-OLYMPIQUES 2020: L'inauguration du premier site permanent soulage les organisateurs

Le premier site permanent construit pour les jeux Olympiques de 2020 a été inauguré samedi à Tokyo, au grand soulagement des organisateurs après une série de scandales et de retards. «Nous réalisons de vrais progrès dans nos préparatifs, nous sommes à moins de 1.000 jours de l'ouverture (des Jeux). Nous essayons de poursuivre sur cette dynamique et continuons à travailler dur», s'est réjoui la gouverneure de Tokyo, Yuriko Koike. Le Musashino Forest Sport Plaza, en partie alimenté par de l'énergie solaire, accueillera les épreuves olympiques de badminton et la partie escrime du pentathlon moderne, ainsi que le basket en fauteuil des Jeux Paralympiques. Il abrite également une piscine et une salle de fitness destinées au grand public. Son inauguration offre une bouffée d'oxygène pour les organisateurs dans un contexte pollué par des affaires.

«Nos activités sont passées du stade de la planification à celui de la livraison et nos regards sont maintenant braqués sur la date d'ouverture des Jeux, le 24 juillet 2020», a commenté le président du comité d'organisation Toshiko Muto.

Fin 2015, le coût du futur stade Olympique - près de deux milliards d'euros - avait provoqué l'indignation de l'opinion publique et poussé le Premier ministre Shinzo Abe à abandonner le projet initial pour un autre deux fois moins cher.

Parmi les autres déboires, les organisateurs ont dû changer de logo après des accusations de plagiat.

Plus grave, la victoire de Tokyo, face à Madrid et Istanbul en septembre 2013, est entachée de soupçons de versements de pots-de-vin sur lesquels enquête la justice française.

APS

23E CAN-2018 DE HANDBALL : L'Algérie entamera la compétition le 17 janvier face au Cameroun

La sélection nationale de handball seniors messieurs entrera en lice face au Cameroun le mercredi 17 janvier à Libreville (Gabon) pour le compte de la 1re journée (Gr.A) de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2018 (17-27 janvier), selon le calendrier du tournoi dévoilé par la Confédération africaine (CAHB).

Le Sept national enchaînera le jeudi 18 janvier contre le pays organisateur le Gabon, avant de croiser le fer avec le Congo le vendredi

19 janvier. Les coéquipiers de Mes-saoud Berkous (GS Pétroliers) bouteront le premier tour face à la Tunisie (vice-championne d'Afrique) le dimanche 21 janvier.

Dix équipes prennent part à la 23e édition de la CAN 2018, réparties en deux poules de cinq (5) chacune.

Le groupe A est composé de la Tunisie, vice-championne en titre, l'Algérie, le Cameroun, le Congo et le Gabon.

Le groupe B comprend, le champion d'Afrique en titre, l'Egypte, le Maroc, la RD Congo, l'Angola et le Nigeria.

Les quatre premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

L'équipe nationale qui a vu l'arrivée à la barre technique du duo Sofiane Hlouani-Zinédine Mohamed Seghir, s'est classée à la 4e place lors de la dernière CAN-2016 en Egypte.

BOBSLEIGH/JO-SOTCHI-2014/DOPAGE: 2 titres de bobsleigh retirés par le CIO à la Russie

Le Comité international olympique (CIO) a retiré vendredi les deux titres olympiques obtenus par la Russie lors des JO de Sotchi-2014 en bobsleigh, sur la base des conclusions des auditions de la Commission Oswald sur les sportifs impliqués dans le scandale de dopage d'Etat en Russie.



Aleksandr Zubkov, véritable héros en Russie après son doublé en or à Sotchi (bob à 2 et bob à 4), a été disqualifié et a vu ses résultats aux JO-2014 annulés, tout comme la patineuse de vitesse russe Olga Fatkulina

qui s'est vu retirer sa médaille d'argent sur 500 m.

Depuis le début des sanctions prononcées par le CIO, la Russie a perdu au total neuf médailles, dont quatre titres olympiques sur les

treize remportés sur le terrain en février 2014. Les Russes, qui avaient terminé les JO-2014 en tête du tableau des médailles, ont depuis été dépassés par la Norvège (onze titres). Vendredi, deux autres sportifs russes non médaillés à Sotchi ont également été disqualifiés des épreuves auxquelles ils ont participé aux JO-2014: Olga Stulneva (bobsleigh) et Aleksander Rumyantsev (patinage de vitesse).

Tous les quatre sont exclus à vie des jeux Olympiques, dont les prochains JO-2018 à Pyeongchang (9-25 février) en Corée du Sud.

Au total, le CIO a sanctionné 14 sportifs russes dans le cadre de ces auditions de la commission Oswald, mise en place par l'instance olympique après la révélation d'un dopage d'Etat dans le sport russe par le rapport McLaren, publié en juillet 2016.

HANDI-BASKET / CAN-2017 :

La sélection algérienne dames sacrée championne, les messieurs vice-champions

L'équipe nationale algérienne dames de handi-basket a conservé son titre de championne d'Afrique, en battant vendredi à Durban, son homologue de l'Afrique du Sud 53-25, mi-temps (35-12), tandis que les messieurs ont été défaits de leur titre par le Maroc (32-63).

Dans une finale à sens unique, les coéquipières de la capitaine Djamila Khamgani n'ont éprouvé aucune difficulté pour dominer les Sud-Africaines sur tous les plans (technique, tactique, condition physique), confirmant ainsi leur suprématie continentale.

Avec cette consécration, les Algériennes valident leur billet pour le Cham-

pionnat du Monde prévu l'année prochaine en Allemagne, une année après leur qualification historique aux jeux Paralympiques de Rio 2016.

« Notre objectif était de conserver notre trophée acquis en 2015 en Algérie et confirmer notre valeur.

Au début du tournoi, nous avions des appréhensions sur le Zimbabwe et Kenya que nous n'avons jamais vu jouer, mais après le 1er tour, on a constaté qu'aucune équipe ne pouvait nous priver du sacre », a indiqué l'entraîneur national, Djawad Zigh, en rendant un vibrant hommage aux joueuses qui ont confirmé leur valeur au niveau africain.

Ce sacre continental

permet à la sélection algérienne de participer pour la première fois de son histoire au Championnat du Monde, prévu à Hambourg en Allemagne en 2018.

« Maintenant, les filles vont partir en Allemagne pour découvrir une nouvelle expérience et se mesurer au niveau mondial pour apprendre un peu plus.

Nous allons là-bas beaucoup plus pour améliorer notre niveau », a souligné l'entraîneur national qui espère au passage que son équipe allait bénéficier d'une bonne préparation en vue du rendez-vous mondial.

De son côté, l'équipe algérienne messieurs a

échoué à conserver son titre remporté en 2015, en s'inclinant en finale face au Maroc sur un score large 63-32 (mi-temps 18-28).

Dans une rencontre très difficile, le cinq algérien n'a à aucun moment réussi à rivaliser avec son homologue marocain, constitué de joueurs évoluant dans le championnat de France.

Pourtant, les Algériens s'étaient imposés face au même adversaire (56-52) lors de la phase de poules.

L'effort physique fourni par les joueurs algériens lors de la demi-finale gagnée face aux Sud-Africains a eu raison de la prestation générale de l'équipe qui a flanché sur le plan physique en finale.

TENNIS / TOURNOI OPEN DE SAINT-GRÉGOIRE : L'Algérienne Boukholda directement dans le tableau final



La joueuse de tennis algérienne Houria Boukholda intégrera directement le tableau final de l'Open de Saint-Grégoire, un tournoi international « juniors » de grade 5, prévu du 4 au 9 décembre 2017 en Bretagne (France), suivant la pré-liste d'admission, dévoilée vendredi par les organisateurs.

Une compétition en salle, sur les courts en surface rapide du Tennis Club de Saint-Grégoire, ayant drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment la Britannique Indianna Spink (641e), ainsi que les Néerlandaises Margriet Timmermans et Kim Hansen, respectivement 509e et 659e.

Les qualifications débuteront le 2 décembre, mais non concernée par cette phase, Boukholda (1111e mondiale) ne fera son entrée en lice que deux jours plus tard, au premier tour du tableau final.

TENNIS / TOURNOI ITF «EAST AFRICA» AU KENYA : L'Algérien Reguig directement dans le tableau final

Le tennisman algérien Samir Hamza Reguig intégrera directement le tableau final du «East Africa», un tournoi du Circuit ITF « juniors », prévu du 4 au 9 décembre 2017 à Nairobi (Kenya), suivant la pré-liste d'admission, dévoilée vendredi par les organisateurs.

Une compétition de grade 4, prévue sur les courts en terre battue du Nairobi Tennis Club, ayant drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés sur le plan mondial « juniors », notamment le Danois Holger Vitus Nodskov Rune (334e), l'Ukrainien Eric Vanshelboim (394e) et le Britannique Zyaan Ahmed (503e).

Les qualifications débuteront le 2 décembre, mais non concerné par cette phase, le jeune algérien (2568e mondial) ne débutera que deux jours plus tard, au premier tour du tableau final, contre un adversaire qui reste à déterminer.

KARATÉ-DO / OPEN MONDIAL 2017 À OKINAWA :

Djebab : « Aucun accord n'a été donné aux athlètes algériens »

Le directeur général des sports au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Abdelmadjid Djebab a formellement démenti vendredi l'implication du ministère dans l'engagement de quatre athlètes algériens (3 messieurs et une dame) à l'Open Mondial 2017 de karaté-do, prévu les 25 et 26 novembre à Okinawa (Japon).

« Le ministre de la Jeunesse et des Sports n'a donné aucun accord pour permettre à des athlètes algériens de participer à l'Open Mondial au Japon », a affirmé Djebab, en précisant que « les services du MJS n'ont reçu aucune demande dans ce sens ».

« La réglementation exige des délégations sportives nationales de saisir le ministère pour toutes les sorties officielles, en présentant un dossier complet et détaillé, dans des délais bien précis, concernant la nature de leur mission », a rappelé le directeur général des sports au MJS, ajoutant que « ce n'est qu'après l'étude de ce dossier par les services concernés de la tutelle qu'une réponse (d'acceptation ou de refus) est notifiée aux fédérations ».

Djebab a assuré également que « même la Fédération algérienne de karaté n'a pas été saisie pour cette participation », alors que l'athlète Racha Bensaïb avait

affirmé qu'elle et ses trois coéquipiers Ismaïl Rabeïhi (kata), Salah-Eddine Sekkour (kata) et Hocine Daïkhi (+84 kg/kumité), ont été « autorisés par le ministre à prendre part à cette compétition », à condition de ne pas évoluer sous l'emblème de la Fédération mondiale.

« Le ministre de la Jeunesse et des Sports nous a donné son accord pour participer à cette compétition, à condition de ne pas évoluer sous l'emblème de la Fédération mondiale.

C'est pour cette raison que nous avons opté pour le club parisien », avait indiqué l'athlète, mercredi, à l'APS.

« L'Open d'Okinawa regroupera les meilleurs karatekas de la planète. Chaque pays sera représenté par cinq ou six athlètes au maximum. La Fédération mondiale de karaté (WKF) finance cette compétition et les titres seront comptabilisés pour le classement mondial et olympique », avait-elle ajouté.

Racha Bensaïb avait expliqué la participation des Algériens à ce tournoi sous les couleurs du club français SPN Paris par le fait que la Fédération algérienne de karaté-do (FAK) est actuellement suspendue par la WKF.

L'instance mondiale de karaté avait décidé de suspendre la FAK,

après avoir demandé au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) de « faciliter » l'organisation d'une assemblée élective et de trouver dans « un délai de 45 jours » une solution aux « dysfonctionnements » que vit la FAK depuis plusieurs mois.

Aboubaker Mekhfi a été désigné fin mai par le MJS à la tête d'un directoire pour gérer les affaires de la FAK en attendant l'organisation d'une assemblée générale élective, une décision considérée « en contradiction » avec les textes et règlements de la Fédération mondiale de karaté et de la charte olympique.

MESLOUB : «J'espère que Majder apportera ce qu'il manque à la sélection algérienne»



L'international algérien du FC Lorient Walid Mesloub a exprimé son souhait de voir le nouveau sélectionneur des Verts Rabah Madjer apporter «ce qu'il manque à la sélection nationale», sortie sans gloire des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018 en Russie.

«C'est une icône en Algérie, quelqu'un de respecté et qui a fait rêver tout le pays. Avec son passé, son vécu et son professionnalisme, j'espère de tout cœur qu'il apportera ce qu'il manque à cette sélection : de la stabilité, tout simplement», a indiqué Mesloub dans un entretien au magazine France football.

Rabah Madjer a été nommé à la tête des Verts en remplacement de l'Espagnol Lucas Alcaraz, avec l'objectif de disputer les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019).

Interrogé sur le récent fiasco de la sélection algérienne dans la course au Mondial-2018, le milieu de terrain algérien a estimé que l'instabilité au niveau du staff technique qui en était l'une des principales causes. «Changer quatre, voire cinq fois de coach en l'espace d'un an et demi, ce n'est pas très professionnel. On peut dire ce qu'on veut, les résultats, on les voit sur le terrain. Il y a des nations qui ont des entraîneurs qui restent en place même quand il y a des moments difficiles, et au final, elles obtiennent des résultats positifs» a-t-il souligné.

«Nous, à chaque fois qu'il y a un résultat négatif, tout est remis en question. Et cela ne nous fait pas avancer, la preuve. Ça m'a vraiment laissé un goût amer. Mais ce qui me rend le plus fou, c'est de voir la qualité des joueurs. Les Brahimi, Mahrez et Bentaleb évoluent dans des Championnats majeurs, mais quand on observe les matchs en sélection, on se dit que le problème est bien plus profond.» a-t-il observé. Agé de 32 ans, Mesloub est resté à Lorient sans jouer depuis un an et demi, handicapé par une blessure au pubis. Désormais rétabli, il espère repartir de l'avant. En sélection algérienne, Mesloub n'est plus convoqué depuis 2015.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (FINALE RETOUR) SUPERSPORT - TP MAZEMBE:

Une seconde manche indécise

Les Sud-Africains de Supersport accueilleront les Congolais de TP Mazembe samedi à Pretoria en finale retour de la Coupe de la Confédération avec l'ambition de devenir le troisième club sud-africain à remporter un titre continental après Orlando Pirates (CL 1995) et Mamelodi Sundowns (CL 2016).



Le TP Mazembe est en quête d'un huitième trophée après cinq Ligues des champions (1967, 1968, 2009, 2010, 2015), une Coupe des vainqueurs de Coupe (1980) et une Coupe de la Confédération (2016). Auxquels il faut ajouter trois Super Coupes (2009, 2010, 2015).

Il y a une semaine à Lubumbashi, le TP Mazembe, qui vise une deuxième victoire consécutive dans l'épreuve, a pris une courte avance (2-1) avec deux réalisations d'Adama Traoré et de Daniel Adjé. Mais le but du Sud-Africain Siphon Mbule pourrait peser lourd en vertu de la règle des buts marqués à l'extérieur comptant double.

En dépit de cette défaite, la confiance est de mise dans le camp

de SuperSport. «Je crois que nous serons beaucoup plus forts, samedi, parce que la préparation a été beaucoup plus linéaire et tout le monde est bien reposé», déclare Dean Furman. Pamphile Mihayo, jeune entraîneur des Corbeaux, mais ancien joueur très expérimenté sait mieux que quiconque ce qui attend son équipe à Pretoria. «SuperSport sera à fond pour marquer le premier. De notre côté, nous mettrons une tactique en place afin de le maîtriser. Surtout ne pas prendre un but dans le premier quart d'heure de jeu. Nous espérons ramener la Coupe au pays et, pour y arriver, il faudra essayer d'avoir les bons arguments dans le jeu». Pour

autant, pas question de jouer la défensive à outrance. Cela provoquerait des pressions inutiles sur notre défense «a-t-il déclaré. SuperSport United a livré depuis le coup d'envoi de la compétition huit matches à domicile, en a remporté quatre et a été tenu quatre fois en échec dont une fois par Mazembe lors de la phase de poules. Sur ses sept matches joués loin de ses bases, le club congolais n'en a perdu aucun, signant deux victoires et cinq nuls dont quatre 0-0. La rencontre prévue à 20h15 au stade Lucas Moripe de Pretoria, sera dirigée par un trio sénégalais sous la conduite de Malang Diedhiou, assisté de Djibril Camara et El Hadji Malick Samba.

CHAMPIONNAT DU QATAR DE FOOTBALL / AL-SADD :

Rupture des ligaments évitée pour Bounedjah

L'attaquant international algérien d'Al-Sadd (Div. 1 qatarie de football) Baghdad Bounedjah, blessé vendredi soir lors du match au sommet de la 9e journée du championnat face à Duhail SC (2-4) ne souffre pas de rupture des ligaments, a annoncé le club sur son site officiel.

L'ancien joueur de l'USM El-Harrach et de l'ES Sahel (Ligue 1/Tunisie) a été transféré à l'hôpital d'orthopédie et de médecine du



sport à Doha, Aspetar, où il doit passer dimanche une Imagerie à résonance ma-

gnétique (IRM) pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure et la durée de son indisponibilité, précise la même source.

Le joueur algérien, sorti sur blessure à la 42e minute de la partie, s'était fait mal sur le but qu'il a marqué, en heurtant son genou avec le poteau. Il a porté le nombre de buts inscrits depuis le début de la saison à six.

L'entraîneur brésilien d'Al-Sadd, Jesualdo Ferreira, qui a regretté la blessure

de son attaquant algérien, a révélé que Bounedjah souffrait de la même blessure contractée lors de la Supercoupe qui l'a éloigné des terrains plusieurs semaines.

Suite à la défaite essuyée face au leader Duhail SC, dirigé par Algérien Djamel Belmadi, Al-Sadd est désormais distancé de quatre points par son adversaire du jour en attendant le déroulement des rencontres des poursuivants, samedi.

CHAMPIONNAT SAOUDIEN DE FOOTBALL (11^E JOURNÉE) :

Ohod tient en échec Al-Raed (2-2), Neghiz provoque le déclic

La formation d'Ohod Club dirigée par le technicien algérien Nabil Neghiz a tenu en échec jeudi soir Al-Raed (2-

2) en match comptant pour la 11e journée du championnat saoudien de football.

Ayant réussi à entamer son aventure avec Ohod par une victoire jeudi dernier à domicile face à Al-Ittifaq (1-0), Neghiz enchaîne ainsi un autre bon résultat avec l'équipe basée à Médine, qu'il a rejoint en provenance du NA Hussein-Dey (Ligue 1/Algérie).

En dépit de ce match nul, Ohod où évolue le gardien de but international algérien Azzedine Doukha, reste toujours relégué et pointe à la 13e place au classement avec 9 points, à trois longueurs d'avance sur la lanterne rouge Al-Raed.

Le milieu offensif malgache Andria (ex-USM Alger), qui a rejoint Ohod l'été dernier, a été victime d'une double fracture au pied lors d'une séance d'entraînement nécessitant une intervention chirurgicale, qui l'éloignera des terrains pour une période de trois mois. Neghiz, qui s'est engagé avec



Ohod pour un contrat renouvelable jusqu'à la fin de l'exercice en cours, a entamé la saison sur le banc du NAHD avant d'être tenté par cette expérience en Arabie Saoudite. Il avait occupé auparavant le poste d'entraîneur adjoint national sous l'ère de Christian Gourcuff puis du Belge Georges Leekens. «Je suis disposé à assumer entièrement ma responsabilité. Je veux juste avoir plus de temps pour travailler.

LIGUE 2 MOBILIS/ MCE EULMA : Rahmouni nouvel entraîneur

Le technicien Mourad Rahmouni est devenu le nouvel entraîneur du MCE Eulma en remplacement de Aziz Abbas, démissionnaire, a appris l'APS vendredi auprès du pensionnaire de la Ligue 2 Mobilis de football.

Rahmouni qui a débuté la saison sur le banc de la JS Kabylie (Ligue 1), travaillera avec son compère Faouzi Moussouni. Après le départ de Aziz Abbas, la direction a confié l'in-



térisme à l'entraîneur des gardiens de but Fayçal Denni.

La formation des «Babiyas» reste sur une défaite concédée à domicile face au leader de l'AS Ain-M'lila (0-1) dans le cadre de la 12e journée du championnat. Les Eulmis accueilleront samedi au stade du 8-mai 1945 de Sétif la formation de l'IRB Ain Lahdjar (inter-régions) comptant pour le dernier tour régional de la Coupe d'Algérie.

INTER MILAN: UN ANCIEN STÉPHANOIS SUIVI ?

L'Inter Milan suit Yohan Benalouane. D'après les informations du Sun, le défenseur franco-tunisien figure parmi les cibles des Italiens. Une porte de sortie pour l'ancien joueur de Saint-Étienne dont le temps de jeu s'avère famélique avec les Foxes (aucune apparition avec les professionnels cette saison). Chez les Merazzurri, il pourrait remplacer Zinho Vanheusden (18 ans), victime d'une déchirure des ligaments du genou gauche. Sa connaissance de l'Italie - il a évolué à Cesena, Parme, Bergame et à la Fiorentina - jouent en sa faveur.



MOURINHO IMPITOYABLE AVEC MKHITARYAN

Connu pour son franc-parler, José Mourinho a ébréché son joueur arménien Henrikh Mkhitaryan en conférence de presse. Selon le Portugais, l'ex-joueur du Borussia Dortmund "a disparu" : "Je n'étais pas content de ses performances. Et je ne parle pas de une ou deux. Je parle de trois, quatre, cinq. Il a très bien commencé la saison, puis,

petit à petit, il a disparu." Il a poursuivi, en précisant sa pen-

sée : "Son niveau de performance, en termes de buts, de passes décisives, de pressing, de placement, de meneur en tant que numéro 10, a baissé petit à petit. A un moment, c'est assez. Les autres travaillent et ont droit à leur chance." Le joueur de 28 ans s'en relèvera-t-il ?

Silence radio pour Ronaldo ?

Cristiano Ronaldo aurait décidé de ne plus s'exprimer dans la presse espagnole dorénavant selon les informations de Marca.

On se souvient que Ronaldo avait refusé de s'exprimer en zone mixte après son excellente production avec le Real Madrid chez l'APOEL mardi soir. "Je dis une chose et vous en écrivez une autre alors pourquoi vous voulez que je parle ?", avait tancé le buteur portugais du Real, snobant les médias présents. Selon Marca, Cr7 serait allé plus loin et aurait confié à son entourage proche et à son club son intention de ne plus parler dans les médias. Ronaldo aurait même décidé de ne plus s'exprimer pendant tout le reste de la saison, avant de se raviser, sans pour autant mettre de date précise sur son "retour" devant les micros.

Moses de retour

Samedi, dans le cadre de la 13e journée de Premier League, Chelsea sera sur la pelouse d'Anfield pour défier le Liverpool FC. Les tenants du titre pourront s'appuyer pour cette rencontre sur Victor Moses, déclaré apte par le staff médical du club londonien. L'international nigérian avait raté les quatre dernières sorties des Blues.

Ribéry espère défier le PSG

Victime d'une déchirure des ligaments croisés d'un genou le 1er octobre dernier, l'ailier du Bayern Munich Franck Ribéry (34 ans, 6 matchs en Bundesliga cette saison) a réalisé son retour à l'entraînement la semaine dernière. Souhaitant retrouver la compétition, le Français espère disputer la partie face au Paris Saint-Germain en Ligue des Champions le 5 décembre prochain. "Je travaille très dur pour mon retour, tous les jours plusieurs heures. Je veux vraiment jouer le dernier match de Ligue des Champions, c'est réaliste. Peut-être que ça va marcher contre Paris, ce serait génial. Nous ferons une IRM à la fin de cette semaine. Si les résultats sont bons, je pourrais recommencer à m'entraîner avec l'équipe la semaine prochaine", a confié l'ancien Marseillais pour Sport Bild.

Costa transféré officiellement

Lors de son assemblée générale, hier, le Bayern Munich a fait une annonce concernant un transfert. Elle concerne le Brésilien Douglas Costa, prêté à la Juventus en début de saison, et qui a été transféré définitivement au club italien pour la somme de 46 millions d'euros. Il était arrivé en 2015 en provenance du Shakhtar Donetsk et ne s'était jamais réellement imposé chez les Bavarois, barré en cela par Franck Ribéry et Arjen Robben.

MICHAEL CARRICK DONNE DE SES NOUVELLES

Absent depuis le 20 septembre et le match face à Burton, Michael Carrick n'avait pas donné de nouvelles. Plusieurs personnes s'interrogeaient sur lui et sur son état de santé. Ce vendredi, le milieu de terrain a communiqué. Sur son compte Twitter, l'ancien international anglais a expliqué pourquoi il était absent. Il souffrait d'une arythmie cardiaque.

« Je veux juste mettre les choses au clair concernant ma situation puisque j'ai vu pas mal de monde se demander si j'allais bien et pourquoi je n'étais pas en forme ces derniers mois. Après avoir commencé à me sentir bizarre durant la deuxième période lors du match face à Burton en septembre, j'ai passé quelques examens. Il s'est avéré que cela était dû à un rythme irrégulier de mon cœur (arythmie cardiaque) (...) Je voudrais rassurer tout le monde et vous dire que je suis de retour aux entraînements avec l'équipe. Je me reconstruis une santé et je cherche à être sélectionnable bientôt. Merci pour votre soutien, Michael ».



ALGÉRIE - FRANCE

M. Fabius salue la disposition de la Constitution algérienne relative à l'exception d'inconstitutionnalité

Le président du Conseil constitutionnel français, Laurent Fabius, a salué hier à Alger la disposition de la Constitution algérienne amendée, relative à l'exception d'inconstitutionnalité, tout en qualifiant d'«excellentes» les relations entre les Conseils constitutionnels algérien et français.

S'exprimant à l'issue de son entretien avec le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, à l'occasion de la 2^e conférence internationale de juridiction constitutionnelle africaine, M. Fabius a salué, dans une déclaration à la presse, l'article 188 de la Constitution amendée en 2016 et donnant "la possibilité au citoyen de faire valoir son point de vue sur le Droit, par rapport à la Constitution".

Il a considéré qu'il s'agit là d'une "possibilité de plus en plus ouverte pour le citoyen qui lui permettra de dire que telle loi pose un problème au regard de la Constitution".

Abordant son audience avec M. Medelci, M. Fabius a précisé avoir "discuté des expériences communes et de l'ouverture de cette nouvelle possibilité pour le citoyen en Algérie et en France", qualifiant, par ailleurs, d'«absolument excellentes» les relations entre les Conseils constitutionnels des deux pays. Il a, par ailleurs, évoqué "l'amitié" qui le lie à M. Medelci, pour avoir tous deux été, par le passé, à la tête de la diplomatie de leur pays respectif, avant de souligner que les relations entre l'Algérie et la France sont "vraiment tout à fait exemplaires".

Notant que la visite de son hôte est la seconde du genre en Algérie, M. Medelci a déclaré, de son côté, "avoir opté à associer des institutions non africaines à cette rencontre, dont le Conseil constitutionnel français", lequel, a-t-il poursuivi, entretient des "liens anciens" et un "programme de coopération" avec l'institution algérienne.

"L'expérience française est leader. Nous pouvons nous en inspirer pour puiser quelques dossiers nous permettant d'appliquer l'article 188 de la Constitution amendée qui représente un nouveau pilier pour sa protection", a-t-il ajouté.

L'article 188 de la Constitution amendée en 2016 stipule, rappelle-t-on, que "le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution". M. Fabius est en Algérie à l'invitation de M. Medelci, dans le cadre de la Conférence internationale sur le thème "accès des particuliers à la justice constitutionnelle" qui se tient à Alger du 25 au 27 novembre, et qu'il a qualifiée d'«importante».

ALGÉRIE - ROYAUME-UNI

L'Algérie a vaincu l'extrémisme grâce à son plan de déradicalisation

L'Algérie a réussi à vaincre l'extrémisme grâce à son plan de déradicalisation basé sur la modération religieuse, a estimé le représentant du Premier ministre britannique pour le partenariat économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby.

La raison de ce succès réside dans «l'application d'un plan national de déradicalisation global et de longue date, qui a évolué en parallèle avec des réformes constitutionnelles adéquates et une supervision parlementaire», a écrit Lord Risby dans une contribution publiée vendredi par le site des conservateurs «Conservative Home».

Le responsable britannique indique que ce plan de déradicalisation a permis à l'Algérie d'«éviter le printemps



arabe en comparaison à d'autres pays de la région et d'ailleurs».

«Ce qui explique que le nombre d'Algériens qui ont quitté le pays

pour rejoindre (le groupe terroriste) Daech était minime», a-t-il dit.

Lord Risby relève encore que «chaque pays réagit différemment au

fanatisme religieux violent, mais l'Algérie a développé un cadre global pour la modération religieuse et la déradicalisation, c'est une réponse logique et réfléchie à son histoire, parfois exceptionnellement tragique», a-t-il ajouté. Sur le plan bilatéral, le représentant du Premier ministre britannique pour le partenariat économique a réaffirmé que les relations entre Alger et Londres étaient «excellentes, soutenues par un partenariat stratégique de sécurité».

ALGÉRIE - POLOGNE

Le ministre polonais des Affaires étrangères entame une visite officielle en Algérie

Le ministre polonais des Affaires étrangères (MAE), Witold Waszczykowski, a entamé hier une visite officielle de deux jours en Algérie, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

M. Waszczykowski a été accueilli à son arrivée à l'aéroport Houari Boumedienne par son homologue M. Messahel.

Cette visite "constitue une étape importante dans le processus de relance des relations bilatérales entre les deux pays et donnera lieu à la mise en place d'une commission mixte de coopération

économique, commerciale, scientifique et technique", a indiqué le MAE dans un communiqué.

"En instituant cette instance dotée de prérogatives multisectorielles et de mécanismes de suivi et d'évaluation périodiques, les deux pays entendent promouvoir la coopération bilatérale et tirer profit des multiples avantages comparatifs complémentaires de leurs économies", a souligné la même source.

M. Messahel évoquera également avec M. Waszczykowski "les questions régionales et internationales d'intérêt commun".



TRANSPLANTATION RÉNALE :

La dimension bioéthique mise en avant par le ministre de la Santé

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a mis l'accent hier à Alger, sur la nécessité d'accorder une grande importance à la dimension bioéthique dans le domaine la transplantation rénale.

"Quand on parle d'insuffisance rénale, on pense immédiatement à la transplantation rénale. Dans ce domaine, la dimension bioéthique ne doit pas être négligée", a souligné M. Hasbellaoui lors de son intervention d'ouverture des travaux du 24^e Congrès national de la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation.

Dans le domaine du prélèvement des organes et tissus à des fins thérapeutiques, il a rappelé la nécessité de veiller à ce que le prélèvement et la transplantation se fassent "dans le strict

respect de l'éthique et de l'intégrité du corps humain à l'effet non seulement de combattre toute forme de trafic d'organes mais aussi de mettre en place des réseaux solidaires qui permettent de prendre en charge la demande en organes dans tout le pays sur des bases éthiques normatives".

Il a fait observer, à ce égard, que "si dans les sociétés développées le corpus législatif et réglementaire est riche en textes clarifiant les termes du débat et précisant les limites à ne pas dépasser, il n'en est pas de même chez nous".

"Hormis le texte portant création du Conseil national de l'éthique en sciences de la santé qui a vu le jour au milieu des années quatre-vingts dix, il faudra attendre la promulgation de la nouvelle loi sanitaire pour disposer d'un cadre législatif spécifique prenant en charge les

problématiques fondamentales comme la greffe à partir d'un donneur en état de mort encéphalique", a-t-il indiqué.

Cependant, "nous ne pouvions pas attendre la nouvelle loi pour relancer la greffe. La mise en place effective de l'Agence nationale de greffe d'organes et de tissus permet d'ores et déjà de préparer les différentes équipes à travailler dans un cadre organisé autour de projets consensuels et à réunir les conditions d'une dynamisation de la greffe", a-t-il poursuivi. Il a soutenu, à ce titre, que le lancement du Registre des insuffisants rénaux chroniques dialysés "va permettre de mieux gérer les besoins en greffe rénale y compris la greffe rénale pédiatrique qui doit être développée".

Dans le même contexte, le ministre de la santé a affirmé que "ce qui est valable en ma-

tière de transplantation l'est plus encore dans le domaine de la prévention", en citant à titre d'exemple l'hypertension artérielle "qui nous interpelle tous", a-t-il dit.

Evoquant les "pathologies lourdement invalidantes notamment dans les domaines des cardiopathies et des néphropathies" générées par l'hypertension, il a fait observer qu'il s'agit d'"une pathologie qui est non seulement à la confluence des compétences mais elle nécessite aussi une démarche pérenne basée sur une continuité des soins, des soins de proximité et adossés à une organisation en réseaux et intégrée".

"Le non diagnostic à temps de l'hypertension artérielle ou le non suivi régulier des indications thérapeutiques sont à l'origine de complications sévères aux conséquences multiples tant sur la santé du patient

que sur le coût de la prise en charge", a ajouté M. Hasbellaoui, d'où l'importance, a-t-il relevé, de la mise en place d'"une politique volontariste de formation continue au profit des médecins généralistes qui constituent la ligne de front à l'effet d'assurer une prise en charge adéquate et de proximité". Il a rappelé, par la même occasion, que la nouvelle loi sanitaire, qui est en débat au Parlement, a pour principale vocation "l'adaptation de l'organisation du système national de santé à l'évolution des besoins, tant au plan de la prévention qu'à celui de la prise en charge des soins hautement spécialisés, outre la mise en place de mécanismes novateurs en matière de modes de financement et d'évaluation de l'activité à l'effet de basculer dans une gestion moderne".